



Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

1	Intitulé du module	Professio	nnalité AS	2024-2025
	Code T.TS.SO359.AS1.F.24	Type de formation * ☑ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS		
	Niveau	correspondent l'étudient e cet	Type de module ✓ module principal ☐ module lié au module principal ☐ module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle ☐ module sur 1 semestre ☐ module sur 2 semestres ☑ semestre de printemps ☐ semestre d'automne ☐ Autres
2	Organisation			
	Crédits ECTS * 9 ECTS Volées :	Langues(s)		
	PT 2023, EE 2022, TP 2022			
	Semaine 8 à 22 Lundi et/ou Mardi			
3	Prérequis			
	□ avoir validé le(s) module(s) □ avoir suivi le(s) module(s) □ Pas de prérequis □ Autres Autres prérequis			
1	Compétences visées / Objectifs of	nánárauv ďannrentissane *		
7	Compétences: 1. Expliciter, étayer et argumenter l 4. Établir des diagnostics de situati- connaissances scientifiques, méthc 5. Développer une pensée critique,	les valeurs, les principes éthiques et on, construire, mener et évaluer des odologiques et des savoirs d'action. questionner le sens de l'action socia ui intègrent les enjeux sociaux, écono	projets d'intervention et des actions ale et proposer des modes d'interver	en se basant sur des
	Objectifs:			
	invalidité, perte de gain, maladie et - Analyser et évaluer les principes, condition de ressources - Estimer les facteurs de risque et c - Evaluer les enjeux et les fonctions - Accompagner une personne ou ui	e et ses développements en cours l'organisation, les conditions d'obtent	et les prestations de l'aide sociale e es conduisant à la pauvreté (sous se lutte contre la pauvreté » (notamme ans la gestion de son budget	et des principales prestations sous es différentes formes)

5 Contenu et formes d'enseignement *

Le module, orienté sur l'acquisition par les futur-e-s assistant-e-s sociales des connaissances et compétences nécessaires à l'accomplissement de leurs missions de soutien et d'accompagnement des personnes et des ménages, traite de la problématique de la pauvreté en Suisse et des multiples mesures mises en place pour y répondre : prestations des assurances sociales, aide sociale, subsides LAMAL, prestations complémentaires, politiques d'insertion et d'activation.

Dans ce même contexte général, une attention particulière est aussi mise sur les enjeux de l'intervention sociale dans le milieu de la santé (système de santé, inégalités d'accès aux prestations selon les conditions socio-économiques des personnes et des ménages, etc.).

Le module est complété par des réflexions et des ateliers pratiques consacrés au rapport à l'argent et à l'accompagnement des personnes et des ménages en situation de précarité ou de pauvreté dans l'établissement d'un budget.

Dans l'ensemble des enseignements, le module offre l'occasion d'interroger le rôle professionnel à travers l'étude des dilemmes et des tensions en service social.

En complémentarité au module, une demi-journée en atelier, au sein des groupes de référence, accompagnent la poursuite de l'élaboration du portfolio.





6 Modalités d'évaluation et de validation *

Une participation régulière et active des étudiant-e-s est exigée.

Dix sondages aléatoires de présence seront effectués. Lors de ces sondages, deux absences seront tolérées.

Dès la troisième absence, 10% des points totaux de la grille d'évaluation finale du module seront retirés. Dès la cinquième absence, 20% des points seront retirés.

En cas de présentation d'un certificat médical, l'absence ne sera pas comptabilisée

Modalités d'examen

- Examen écrit sur table, individuel, portant sur une partie de la matière enseignée tout au long du module (pour plus de précisions, cf. le document Modalités d'évaluation sur Moodle).

Date: lundi 16 juin 2025 de 13h00 à 16h30.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit : examen écrit sur table le lundi 25 août 2025 de 13h00 à 16h30.
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *	7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
remédiation possible	remédiation possible
pas de remédiation	pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Les enseignant-es et les étudiant-es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations (idées) et citations (copier-coller). A noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les enseignements/ateliers. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificielle reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice. L'utilisation de toute forme d'intelligence artificielle est formellement interdite lors des examens écrits individuels.

9 Bibliographie

Bibliographie:

Tabin, J-P., Frauenfelder, A., Togni, C. & Keller, V. (2008). *Temps d'assistance*. Antipodes. *Quand l'aide sociale évoluera* (2019). Caritas, Almanach social 2020.

Coste, T., Henchoz, C. & Plomb, F. (2021). Endettement et surendettement en Suisse: regards croisés. L'Harmattan.

Titre des recherches :

Bühlmann, F., Tilmann, R., Kühr, J., Thiévent R. (octobre 2020). Trajectoires de pauvreté dans le canton de Vaud : une analyse du Panel suisse de ménages Vaud. hetsl.ch. https://www.hetsl.ch/fileadmin/user_upload/rad/laress/Rapports/81517_RapportFinal-web.pdf
Tillmann, R., Kuhn, U., Kühr, J., Thiévent, R., Tabin, J-P. (mai 2021). Effets de la pandémie de coronavirus et du semi-confinement sur les
conditions de vie : une analyse de l'enquête « COVID-19 » du Panel suisse des ménages selon les catégories de revenu. Contre-la-pauvrete.ch. https://www.contre-la-pauvrete.ch/fileadmin/kundendaten/Publikation_COVID__SHP_DEF.pdf





10 Enseignant-e-s Albisetti Giorgia Martina Arbel Anouk Basterrechea Léa

Brossy Joëlle Burch Fabio

Clement Dimitri

Clerc Karine Concha Javier Delay Christophe

Descloux Romain Dupertuis Christine Guerdat Ophélie Haunreiter Katja

Konan N'Dri Paul Morel Mariette Stevie

Neves Pereira Marcia

Paschoud Pascale Pedrazzini Indiana Pelizzari Alessandro

Pelizzari Alessandro
Perrinjaquet Sophie Coline
Peytregnet Pauline
Russi Umberto
Sadrija-Borer Charlotte
Simoes Tania
Spaolonzi Pascale

Tiberghien Julie

Zürcher Karin

Responsable de module *

RUSSI Umberto

Descriptif validé le *

10 janvier 2025

Descriptif validé par * CSUPOR Isabelle

09.01.2025 3/3





Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

1	Intitulé du module		t méthodes ention AS	2024-2025
	Code T.TS.SO359.AS2.F.24	Type de formation * ☑ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS		
	Niveau ✓ module de base module d'approfondissement module avancé module spécialisé	Caractéristique ☐ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module	Organisation temporelle ☐ module sur 1 semestre ☐ module sur 2 semestres ☑ semestre de printemps ☐ semestre d'automne ☐ Autres
2	Organisation			
	Crédits ECTS *	Langues(s)		
	6 ECTS	·		
	Volées : PT 2023, EE 2022, TP 2022			
	Semaines 8 à 22 Lundi et/ou Mardi			
3	Prérequis			
	□ avoir validé le(s) module(s) □ avoir suivi le(s) module(s) □ Pas de prérequis □ Autres			
	Autres prérequis			
4	Compétences visées / Objectifs g	généraux d'apprentissage *		
	<u>Compétences</u> :			
	des individus, groupes et comn 4. Etablir des diagnostics de sit	e relation professionnelle dans u nunautés. tuation, construire, mener et éva s, méthodologiques et des savo	aluer des projets d'intervention e	· ·

Objectifs:

- Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d':

 Utiliser les outils d'intervention propres au sevice social, sur le plan relationnel et administratif

 Communiquer de manière appropriée, par oral et par écrit, en fonction des contextes d'intervention

 Se référer et se conformer au cadre juridique et institutionnel

 Adopter une posture réflexive lors de l'examen des situations et la mobilisation des ressources méthodologiques

 Adopter une posture professionnelle valorisant les compétences de la personne, encourageant son autodétermination et favorisant le développement de son pouvoir d'agir

 Proposer des pistes d'intervention et les justifier, en tissant des liens avec des modèles et des méthodes théoriques





5 Contenu et formes d'enseignement *

Le travail social avec les individus, les groupes et les communautés nécessite la maîtrise de nombreuses compétences (savoirs, savoir-faire et savoir-être).

Les tâches effectuées dans les services sociaux relèvent de l'aide à la personne, mais aussi de la gestion administrative.

Or, les approches contemporaines prônent des relations d'aide dans lesquelles le ou la bénéficiaire est également expert e de sa propre situation. La prise en compte de ses besoins, ressources et limites évolue, selon les contextes, entre aide en adhésion et aide sous contrainte.

De fait, les problématiques sociales auxquelles les professionnel·le·s de terrain sont confronté·e·s sont multiples et complexes. Elles requièrent la capacité d'adopter une posture réflexive, d'analyser les situations à la fois de manière précise et globale, en tissant des liens avec des concepts et des modèles théoriques. Elles impliquent souvent de collaborer de manière pluridisciplinaire.

Par ailleurs, dans des contextes institutionnels exigeants, les professionnel·le·s se doivent d'être rigoureux et rigoureuses, capables de se conformer au cadre juridique et institutionnel qui prévaut. Ils et elles sont amenées à rendre compte de leur activité, expliquer leurs interventions et justifier leurs décisions, en s'appuyant sur des observations objectives et sur des connaissances scientifiques.

En conséquence, le module portera sur la relation d'aide, l'évaluation et l'intervention en service social, sous l'angle de l'individu et de la famille principalement. Nous évoquerons notamment le champ de la protection de l'enfant. Une attention particulière sera portée à la systémique, approche prédominante dans ce domaine. Une vignette clinique transversale servira de support au fil du module.

Les enjeux liés aux moyens de communication seront abordés, à la fois sous l'angle de l'écrit (tenue d'un dossier administratif) et sous l'angle de l'oral (techniques d'entretien).

Modalités pédagogiques :

Dans une logique de continuité du parcours de formation des étudiant-e-s, le module s'appuiera sur les compétences acquises en formation pratique 1, ainsi que lors des cours fondamentaux (F3, F5, F6 et F7 en particulier). Les concepts théoriques seront abordés essentiellement en amont des cours, par des lectures obligatoires (modèle de la classe inversée). Les cours seront consacrés principalement à la discussion et à l'analyse des notions. Ils permettront d'en vérifier la compréhension et d'en affiner la maîtrise, par des échanges interactifs et des exercices. Des ateliers permettront de pratiquer les techniques d'entretien.

Des professionnel·le·s du terrain viendront présenter les outils et les méthodes d'intervention spécifiques à leurs domaines.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation du module se subdivise en trois parties :

- Quiz de droit. Echéance fixée au mardi 29 avril 2025 (semaine 18).
- Travail écrit (semaine 22). Le mardi 27 mai 2025. Les étudiant e s'déposeront un dossier individuel comprenant diverses
- pièces typiques d'un dossier social.
 Examen oral (semaine 26). Le **lundi 23 juin 2025 ou le mardi 24 juin 2025**, les étudiant e s passeront un examen oral, avec des questions traitées en binôme voire en trinôme et des questions individuelles, portant sur une analyse de situation (vignette clinique) et sur leurs dossiers respectifs

Les étudiant-e-s pourront s'inscrire à une activité facultative leur permettant, si elle est réalisée correctement, d'obtenir des points bonus valables lors du premier passage d'examen.

Les modalités précises seront annoncées durant le module. Elles seront également déposées sur la plateforme Moodle. Une participation régulière et active des étudiantes est exigée.

Des sondages aléatoires de présence seront effectués. Lors de ces sondages, deux absences sont tolérées. Dès la troisième absence, 10% des points totaux de la grille d'évaluation finale du module seront retirés. Dès la cinquième absence, 20% des points seront retirés.

Toute absence doit être excusée dès connaissance de celle-ci, par email à la responsable de module, avec l'assistant e de

En cas de présentation d'un certificat médical, l'absence ne sera pas comptabilisée.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- 1) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit : un examen oral individuel, sous forme d'analyse de vignette, qui aura lieu le **lundi 1er ou** mardi 2 septembre 2025 (semaine 36).
- 2) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation * 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) * remédiation possible remédiation possible pas de remédiation pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques





9 Bibliographie

Des listes seront remises au cours du module.

Baettig Sébastien
Basterrechea Léa
Bersier Yannick
Bertocchi Silvie
Brossy Joëlle
de Meyer Patricia
Ganière Mélanie
Gremion Vincent Anne-Claire
Konan N'Dri Paul
Rosselet Justine
Simoes Tania
Steiner Walter
Vacataire1 Vacataire1

Responsable de module *

BROSSY Joëlle

Descriptif validé le *

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle 10 janvier 2025

> 3 /3 08.01.2025





Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

1	Intitulé du module		ues et enjeux AS	2024-2025
	Code T.TS.SO359.AS3.F.24	Type de formation * ☑ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS		
	Niveau ✓ module de base module d'approfondissement module avancé module spécialisé	Caractéristique ☑ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module	Organisation temporelle ☐ module sur 1 semestre ☐ module sur 2 semestres ☑ semestre de printemps ☐ semestre d'automne ☐ Autres
2	Organisation			
	Crédits ECTS * 6 ECTS	Langues(s)		
	Volée : PT 2023, EE 2021 et TP 2021			
	Semaine 13 à 20 Jeudi et/ou Vendredi			
3	Prérequis			
	avoir validé le(s) module(s) avoir suivi le(s) module(s)			
	Pas de prérequis Autres			
	Autres prérequis			
4	Compétences visées / Objectifs (généraux d'apprentissage *		
	<u>Compétences</u> :			
	5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international. 8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination. 7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.			
	2 1			

Objectifs:

- Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d':
 Identifier les dispositifs légaux, institutionnels et/ou politiques propres aux différents champs d'intervention des assistant-es sociaux et sociales (ci-après, AS), vus dans le module (protection de l'adulte, vieillesse, addictions, santé mentale et/ou migration).
 Expliquer l'intervention des AS dans chacun de ces champs.
 Expliquer le rôle et les enjeux de l'intervention des AS dans les champs d'intervention traités par rapport aux rôles des autres professions/métiers avec lesquels ils et elles sont en interaction dans une logique d'interprofessionnalité.
 Proposer et justifier une intervention et/ou une orientation de prise en charge correspondant à la fois au champ spécifique de la pratique des AS et aux besoins et demandes des bénéficiaires.





5 Contenu et formes d'enseignement *

Ce module vise l'acquisition de savoirs, savoir-faire et de savoir-être dans l'intervention des AS dans une logique d'interprofessionnalité. Il s'agit en particulier d'être en matière de pouvoir penser et situer leur agir au carrefour de prescriptions légales, institutionnelles, d'une part et en collaborant avec le réseau personnel, médico-social, et professionnel gravitant autour des publics cibles de l'autre. Pour ce faire, le module est organisé autour des thématiques et champs spécifiques suivants :

1. Droit de protection de l'adulte

Cette partie théorique du module présente le droit de protection de l'adulte en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2013. Y seront abordés notamment les principes généraux qui gouvernent ce nouveau cadre, les principales dispositions juridiques du droit de protection de l'adulte concernant les mesures personnelles anticipées, les mesures appliquées de plein droit, et les mesures prises par les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte, en particulier, les mesures de curatelles, sont abordés.

2. Vieillesse

Dans cette partie, il est question d'aborder les problématiques diverses rencontrées par les personnes âgées, un public croissant en raison du vieillissement de la population, telles que la perte d'indépendance, l'isolement, ou encore les difficultés financières, tout en prenant en compte la diversité des situations individuelles. Il s'agit aussi de réfléchir aux enjeux liés à l'accompagnement de ce public.

3. Addictions

Dans cette thématique, l'accent est porté sur les divers types de dépendances, la place du produit et les problématiques spécifiques rencontrées en service social. La nature de ces problématiques et les contextes dans lesquels elles apparaissent, les dispositifs légaux et institutionnels seront présentés et travaillés.

4. Santé mentale

Cette partie du module aborde des connaissances théoriques de base en matière de santé mentale indispensables au métier d'AS auprès de personnes souffrant de troubles psychiques. Y seront abordé-e-s en particulier les notions de psychopathologie, les différents troubles psychiques des pistes permettant d'approcher les rapports entre troubles psychiques, difficultés sociales et désaffiliation et la place des usagères en matière de droits, d'entraide, d'appui aux proches dans le champ de la santé mentale sont abordés.

5. Migration

Dans cette partie, l'accent est porté sur les politiques migratoires et les politiques d'intégration à l'égard des personnes migrantes ou immigrées en Suisse. Les différents cadres légaux qui régissent l'entrée, le séjour et la fin de séjour des personnes de nationalités étrangères en Suisse, tout comme les politiques d'intégration en leur faveur, sont abordés. Un accent particulier est porté sur les prestations sociales et les conséquences du recours à celles-ci pour les personnes immigrées.

Formes d'enseignement et modalités pédagogiques :

Le module comprendra des cours théoriques en plenum (synchrone), des cours additionnels sur Moodle (asynchrone), une observation de terrain, en particulier la pratique des AS, et un partage de connaissances entre étudiant-e-s et l'équipe du module.

La participation aux enseignements asynchrones ainsi qu'aux activités liées à ces enseignements à distance est obligatoire.

Les étudiant-e-s sont invité-e-s à acquérir activement, par leur travail personnel, une partie des concepts et des outils des thématiques choisies.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation de ce module se subdivise en deux parties :

- Une présentation orale collective concernant le champ d'intervention dans lequel le groupe aura fait son terrain, jeudi 15 mai 2025 (semaine 20).
- Ún examen oral individuel sur une vignette s'inscrivant dans le second champ choisi par l'étudiant-e, jeudi 26 ou vendredi 27 juin 2025 (semaine 26).

Pour les enseignements en présentiel, une participation régulière et active des étudiant-es est exigée. Des sondages aléatoires de présence seront effectués. Lors de ces sondages, deux absences sont tolérées.

Dès la troisième absence, 10% des points totaux de la grille d'évaluation finale du module seront retirés. Dès la cinquième absence, 20%

Dès la troisième absence, 10% des points totaux de la grille d'évaluation finale du module seront retirés. Dès la cinquième absence, 20% des points seront retirés.

Toute absence doit être excusée dès connaissance de celle-ci, par courriel des responsables du module, avec l'assistante en copie. En cas de présentation d'un certificat médical, l'absence ne sera pas comptabilisée.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) Se présenter à une nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2^e session prévue durant la même année académique, soit un travail écrit individuel intégrant les remarques du jury relatives à l'examen oral individuel le **vendredi 29 août 2025 (semaine 35)**. b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.





7 Modalités de remédiation *	7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
remédiation possible	remédiation possible
pas de remédiation	pas de remédiation
Autres modalités de remédiation	

8 Remarques

Dans le cadre de ce module, aucune restriction n'est instituée quant à l'utilisation de l'Intelligence Artificielle (IA) générative aussi bien pour les intervenant-e-s (internes et vacataires) que pour les étudiant-e-s. Cette utilisation ne fera l'objet d'aucune pénalité pour autant que la probité intellectuelle soit respectée. Il est demandé donc d'annoncer l'outil utilisé (ChatGPT, Deepl, Quillbot, etc.) et les raisons de son utilisation (corrections, explications, reformulations, traductions, ou autres à préciser).

9 Bibliographie

Une liste bibliographique sera remise à l'ouverture du module et complétée au cours du module par les différent e-s intervenant e-s.

10 Enseignant-e-s

Responsable de module *

KONAN N'Dri Paul et SIMOES Tania

Descriptif validé le *Descriptif validé par *10 janvier 2025CSUPOR Isabelle





Domaine HES-SO Travail social **Filière** Travail social

1	Intitulé du module		nnalité ASC	2024-2025
	Code T.TS.SO359.ASC1.F.24	Type de formation * ☑ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS		
	Niveau ✓ module de base ☐ module d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé	correspondent l'étudient e cet	Type de module	Organisation temporelle ☐ module sur 1 semestre ☐ module sur 2 semestres ☑ semestre de printemps ☐ semestre d'automne ☐ Autres
2	Organisation	, , ,		
	Crédits ECTS *	Langues(s)		
	9 ECTS			
	Volées : PT 2023, EE 2022, TP 2022			
	Semaines 8 à 22 Lundi et/ou Mardi et mercredi 9 avril 2025			
3	Prérequis			
	avoir validé le(s) module(s) avoir suivi le(s) module(s)			
	Pas de prérequis Autres			
	Autres prérequis			
4	Compétences visées / Objectifs	généraux d'apprentissage *		
	Compétences :			
	3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.			pouvoir d'agir et
	Objectifs:			
	Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d': - Se situer par rapport aux valeurs, aux fonctions, aux rôles et aux fondements (histoire) de la profession; - Identifier les principes fondamentaux de la spécificité professionnelle de l'animation socioculturelle;			
	- Distinguer, questionner et analyse	es professionnels/domaines de l'animer les fonctions, les rôles, les compét dres normatifs (droits humains, droit ur le sens de l'action;	ences et les savoirs des professioni	
5	Contenu et formes d'enseigneme	ent *		
		définit l'animation socioculturelle ron		, ses concepts théoriques, ses

L'identité professionnelle est développée au travers des compétences-clés des animateur trice-s socioculturel·le-s, des valeurs spécifiques au métier ainsi que des postures professionnelles inhérentes aux méthodes de travail (accueil libre, par exemple).

Les formes d'enseignement sont une combinaison de cours magistraux, de travaux collaboratifs sous forme d'ateliers ou de séminaires, ainsi que de visites ou d'entretiens sur les terrains.

En complémentarité au module, une demi-journée en atelier, au sein des groupes de référence, accompagnent la poursuite de l'élaboration du





6 Modalités d'évaluation et de validation *

La présence aux cours, ateliers et visites de terrain du module est obligatoire. Au-delà de 20% d'absence (avec ou sans justification médicale), le décanat est informé et un travail écrit complémentaire, avec présentation orale à l'enseignant e responsable du module, est demandé à l'étudiant-e

L'évaluation de ce module se subdivise en trois parties :

- Examen écrit individuel de droit du travail le mardi 29 avril 2025 ;
- Travail écrit individuel à rendre pour le mardi 3 juin 2025 à 17h ;
- Présentation orale de groupe (restitution de l'exploration) les lundi 26 et mardi 27 mai 2025.

C'est l'addition des points obtenus dans les trois parties de l'examen qui déterminera la note.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- 1. Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2^e session prévue durant la même année académique, soit : examen oral individuel le mardi 26 août 2025 (semaine 35).
- 2. Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *	7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
remédiation possible	remédiation possible
pas de remédiation	pas de remédiation
Autres modalités de remédiation	

8 Remarques

Durant la semaine 15, les étudiant es PT, EE et TP suivront également le cours le mercredi 9 avril 2025.

Les enseignant es et les étudiant es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations (idées) et citations (copier-coller). A noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les enseignements/ateliers. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificielle reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice. L'utilisation de toute forme d'intelligence artificielle est formellement interdite lors des examens écrits individuels.

9 Bibliographie

Della Croce, C., Libois, J., Mawad, R. (2011). Animation socioculturelle, pratiques multiples pour un métier complexe. L'Harmattan. Gillet, J.-C. (1995). Animation et animateurs. Le sens de l'action. L'Harmattan.

Latifi, Q. (2021). L'accueil libre, une école de la démocratie. REISO, Revue d'information sociale, mis en ligne le 3 mai 2021,

https://www.reiso.org/document/7361.

Libois, J., Heimgartner, P. (2008). L'accueil libre, une pratique fondamentale en travail social, peu définie, peu nommée et peu reconnue. (s.n.)

Moser, H., Muller, E., Wettstein, H., Willener, A. (2004). L'animation socioculturelle. Fondements, modèles et pratiques. Éditions IES. Tironi, Y. (2015). Participation et citoyenneté des jeunes. La démocratie en jeu. Cahier de l'EESP

10 Enseignant-e-s

Allesina Stéphanie Alexandra Bertho Béatrice Cruchon Pablo Dafflon Guillaume della Croce Claudia Guerrero Galeano Gustavo Haunreiter Katja Jetzer Anne Luisier Joëlle Luterbacher Roman Magnenat Elise Philips Shalanda Rubin Evelson Sanchez Ruth Sans enseignant Vacataire2 Vacataire5 Vacataire8

Responsable de module *

CRUCHON Pablo & LUISIER Joëlle





Descriptif validé le *

10 janvier 2025

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle





Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

1	Intitulé du module		t méthodes	2024-2025
			ntion ASC	
	Code T.TS.SO359.ASC2.F.24	Type de formation * ☑ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS		
	Niveau	acreamandant l'átudiant a act	Type de module	Organisation temporelle ☐ module sur 1 semestre ☐ module sur 2 semestres ☑ semestre de printemps ☐ semestre d'automne ☐ Autres
2	Organisation			
	Crédits ECTS *	Langues(s)		
	6 ECTS			
	0 EC13			
	Volées : PT 2023, EE 2022, TP 2022			
	Semaines 9 à 19 Lundi et/ou Mardi			
3	Prérequis □ avoir validé le(s) module(s) □ avoir suivi le(s) module(s)			
	Pas de prérequis			
	Autres			
	Autres prérequis			
4	Compétences visées / Objectifs	généraux d'apprentissage *		
	<u>Compétences</u> :			
	 Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action. 			en se basant sur des
	Objectifs:			
	Au terme du module, les étudiant-e	s seront capables de/d':		

- Au terrie du modife, les etidiantes seront capacies de d.

 Reconnaître les principes et les enjeux de la méthodologie de projet en animation socioculturelle (notamment le travail avec des bénévoles, la dimension du genre dans les projets, les conditions de la participation, la gestion financière/recherche de fonds, le droit des associations/fondations/coopératives).

 Produire une réflexion argumentée sur les projets présentés dans le module, en intégrant les connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action, travaillés au cours du module.





5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu:

Organisé autour de la méthodologie de projet en animation socioculturelle, le module traite des thèmes suivants :

- Élaboration de projets participatifs,
- Bénévolat, militantisme, volontariat,
 Dimension du genre dans les projets en ASC,
 Recherche de fonds et communication,
- Autonomie et autodétermination
- Droit des associations / des fondations / des coopératives.

Formes d'enseignement :

Le module alterne apports théoriques et méthodologiques (cours ex cathedra), activités réflexives et pratiques (analyse de projets, débats, exercices pratiques), des rencontres avec des professionnel le s de l'animation socioculturelle à la HETSL et dans des lieux d'ASC.

Lors de la journée du 11 mars 2025, les étudiant-e-s participeront à une journée "hors HETSL" organisée par le réseau "Genre et Travail social" (GETS) de la HETSL, et son groupe de travail "Genre et Jeunesse". Les informations relatives à cette journée seront données à l'ouverture du module.

La présence aux cours, ateliers et visites de terrain du module est obligatoire. Au-delà de 20% d'absence (avec ou sans justification médicale), le décanat est informé et un travail écrit complémentaire, avec présentation orale à l'enseignant e responsable du module, est demandé à l'étudiant e.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Examen écrit et individuel sur table sans documentation le lundi 5 mai 2025 (semaine 20).

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- 1.Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2^e session prévue durant la même année académique, soit un examen oral individuel le **mardi 26 août 2024 (semaine 35)**.
- 2. Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *	7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
remédiation possible	remédiation possible
pas de remédiation	pas de remédiation
Autres modalités de remédiation	

8 Remarques

Les enseignant es et les étudiant es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel.

Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations (idées) et citations (copier-coller). A noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les enseignements/ateliers du module. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificielle reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

L'utilisation de toute forme d'intelligence artificielle est formellement interdite lors de l'examen écrit individuel et pour l'examen oral de répétition.

9 Bibliographie

Pour chaque thématique abordée, les textes et supports de cours seront disponibles sur la page Moodle du module.





10 Enseignant-e-s
Anex Emmanuelle
Bertho Béatrice
de Meyer Patricia
della Croce Claudia
Houriet Marion
Hugli Alexandre
Jetzer Anne
Leuba Marie
Métraux Sylvie
Vacataire1
Vacataire2
Vacataire3 Vacataire3

Responsable de module *

LEUBA Marie

Descriptif validé le *

Descriptif validé par *

10 janvier 2025

CSUPOR Isabelle





Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

1	Intitulé du module	Actions spécifique	ues et enjeux ASC	2024-2025
	Code T.TS.SO359.ASC3.F.24	Type de formation * ☑ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS		
	Niveau ✓ module de base module d'approfondissement module avancé module spécialisé	Caractéristique ☐ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la fillière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module	Organisation temporelle module sur 1 semestre module sur 2 semestres semestre de printemps semestre d'automne Autres
2	Organisation			
	Crédits ECTS *	Langues(s)		
	6 ECTS			
	Volée : PT 2023, EE 2021 et TP 2021			
	Semaines 13 à 20 Jeudi et/ou Vendredi			
3	Prérequis			
	avoir validé le(s) module(s) avoir suivi le(s) module(s)			
	□ avoir suivi ie(s) module(s) □ Pas de prérequis			
	Autres			
	Autres prérequis			
4	Compétences visées / Objectifs	généraux d'apprentissage *		
	<u>Compétences</u> :			
	5. Développer une pensée critique ; questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociale pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.			
	Objectifs:			
	Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' : - Définir les concepts de démocratie, d'espace public et de participation ; - Situer leurs pratiques en animation socioculturelle par rapport à ces concepts ; - Développer une réflexion professionnelle pour : - Accompagner les transitions socio-écologiques ; - Favoriser les participations culturelles des publics.			

Le module inscrit l'animation socioculturelle dans le contexte des sociétés démocratiques contemporaines :

- Les concepts de démocratie, d'espace public et de participation sont définis et argumentés.
 Deux enjeux actuels en lien avec la participation citoyenne sont discutés et approfondis: Comment développer des pratiques respectueuses de la diversité pour accompagner les transitions écologiques sur les terrains de l'animation socioculturelle? Comment et pour quels publics promouvoir les participations culturelles?
 Ces enjeux sont rattachés à des cadres de références qui placent l'expérience, les compétences et les ressources des personnes et communautés au cœur des pratiques en animation socioculturelle.

Les formes d'enseignement articulent cours ex cathedra, activités réflexives et pratiques (débats, exercices pratiques, analyse de projets) et rencontres avec des professionnel·les.

Le jeudi 15 mai 2025, les étudiant es participeront à une journée d'exploration de terrain qui aura lieu dans un quartier de la

La présence des étudiant-es aux cours est obligatoire. Au-delà de 20% d'absence (avec ou sans justification médicale), le décanat est informé et un travail écrit complémentaire, avec présentation orale à l'enseignant-e responsable du modulé, est demandé à l'étudiant-e.





6 Modalités d'évaluation et de validation *

Le module sera validé par un examen oral de 30 minutes, **les jeudi 12 et vendredi 13 juin 2025 (semaine 24)**. Le passage à l'examen se fait par binômes. Ceux-ci sont formés par la responsable du module. La nature de l'examen est communiquée le premier jour du module.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

1) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2^e session prévue durant la même année

	académique, soit un examen oral individuel, le jeudi 4 et vendredi 5 septembre 2025 (semaine 36) . 2) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.		
7	Modalités de remédiation * □ remédiation possible □ pas de remédiation	7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) * ☐ remédiation possible ☐ pas de remédiation	
	Autres modalités de remédiation		
8	Remarques		
	Les cours auront lieu les jeudis et/ou vendredis, le 28 mars, le 4 avril, l 08h45 à 12h15 et de 13h15 à 16h30.	es 10 et 11 avril, le 17 avril, le 2 mai, les 8 et 9 mai et le 15 mai 2025 de	
9	Bibliographie		
	Pour chaque thématique abordée, les textes et supports de cours serc	nt disponibles sur la page Moodle du module.	
10	Enseignant-e-s		
	Bertho Béatrice de Meyer Patricia		
	della Croce Claudia Jetzer Anne		
	Responsable de module *		
	JETZER Anne		
	Descriptif validé le *	Descriptif validé par *	
	10 janvier 2025	CSUPOR Isabelle	

2 /2 09.01.2025





Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

1	Intitulé du module		nnalité ES	2024-2025
	Code T.TS.SO359.ES1.F.24	Type de formation * ☑ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS		
	Niveau	Caractéristique ☐ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module	Organisation temporelle ☐ module sur 1 semestre ☐ module sur 2 semestres ☑ semestre de printemps ☐ semestre d'automne ☐ Autres
2	Organisation			
	Crédits ECTS *	Langues(s) ✓ français		
	9 ECTS			
	Volées : PT 2023, EE 2022, TP 2022			
	Semaines 8 à 22 Lundi et/ou Mardi et mercredi 9 avril 2025			
3	Prérequis			
	avoir validé le(s) module(s) avoir suivi le(s) module(s) Pas de prérequis Autres			
	Autres prérequis			
4	Compétences visées / Objectifs (généraux d'apprentissage *		
	<u>Compétences</u> :			
	 Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action. Evaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'auto-détermination des individus, groupes et collectivités. 			
	Objectifs:			
	Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables d'analyser des situations éducatives et argumenter leurs postures professionnelles en - Élucidant leur positionnement vis-à-vis des tensions inhérentes aux finalités et aux modalités de l'action éducative. - Identifiant ce que cette posture doit au contexte (macro, meso et micro). - Identifiant les savoirs et théories sur lesquels repose la posture. - Identifiant l'influence des expériences (professionnelles, voire personnelles) sur cette posture. - Identifiant les convictions qui sous-tendent cette posture et les valeurs qui la fondent.			

5 Contenu et formes d'enseignement *

Le module aborde la posture professionnelle en éducation sociale de manière transversale, en s'intéressant aux différents champs, publics et enjeux en éducation sociale. Il est construit autour de quatre grandes thématiques : les troubles neurodéveloppementaux, les addictions, la santé mentale et les comportements défis ; et traverse les différents âges de la vie, de la petite enfance à la vieillesse. Plusieurs valeurs seront également abordées : l'autodétermination, le pouvoir d'agir, la participation sociale et l'inclusion. Des éléments de droit appliqué en termes de responsabilités seront également travaillés.

En complémentarité au module, deux demi-journées en ateliers, au sein des groupes de référence, accompagnent la poursuite de l'élaboration du portfolio.

Formes d'enseignement :

Le module est conçu sur un dispositif de *blended learning* (dispositif hybride de formation), alternant cours en présentiel, cours à distance synchrones et asynchrones et outils issus du e-learning : activités sur Moodle, capsules vidéos, Miro, Teams.





6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation prend la forme d'activités à effectuer sur la plateforme Moodle du module tout au long du semestre et d'un examen écrit également sur Moodle:

- b) Analyse d'une situation éducative vécue sur le terrain professionnel (par exemple en formation pratique) en mobilisant les cinq axes présentés dans les objectifs : posture éducative par rapport aux tensions inhérentes aux finalités et aux modalités ; influence du contexte ; savoirs et théories de référence ; influence des expériences ; convictions et valeurs sous-jacentes, à rendre pour le lundi 10 mars 2025 (semaine 11).
- c) Conception d'un média (vidéo ou Podcast) au sujet d'une thématique du module en sous-groupes à rendre pour le lundi 28 avril 2025
- d) Examen écrit individuel sur Moodle le mardi 24 juin 2025 (semaine 25).

Des consignes détaillées seront fournies en début de module.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2^e session prévue durant la même année académique, soit un examen écrit individuel et la réalisation des activités obligatoires, le mardi 26 août 2025 (semaine 35).
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante

7 Modalités de remédiation *	7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
□ remédiation possible☑ pas de remédiation	□ remédiation possible☑ pas de remédiation
Autres modalités de remédiation	

8 Remarques

Un atelier facultatif de formation à la création de médias sera proposé en mars 2025.

Les enseignant es et les étudiant es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel. Ils et elles devront en faire un usage judicieux critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours, les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations (idées) et citations (copier-coller). Les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et les ressources mis sur Moodle. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice

La HETSL s'attache au respect de l'intégrité scientifique (voir Directive HETSL sur l'intégrité scientifique - Re215)

En cas de l'utilisation de l'intelligence artificielle, les étudiant.es sont tenus de référencer de la manière suivante (voir Directive relative à l'utilisation des intelligences artificielles dans les travaux des étudiant-es Bachelor et des participant-es en formation continue - Re253):

- Mentionner au début de son travail : « Les parties de texte qui ont été générées par une intelligence artificielle ont été vérifiées, validées et éditées par l'auteur e. Les utilisations ont été précisées en note de bas de page et les prompts mis en annexe lorsque cela est demandé dans les consignes du module. ».
- Mentionner en note de bas de page après la phrase ou partie de texte concernée, l'outil utilisé et l'usage qui en est fait (citation, inspiration, etc.) de cette manière : « Information générée/en partie générée par [nom de l'outil]. (Type d'utilisation : xxx). ». Si l'usage s'applique à l'entier du travail, la mention est faite au début du travail en note de bas de page.
- Si la copie des prompts et réponses obtenues est exigée, les copier-coller dans un document en annexe. L'indication en note de bas de page devient alors : « Information générée par [nom de l'outil]. (Type d'utilisation : xxx). Voir annexe x. ». - Aucune mention n'est faite dans la liste de références / bibliographie en fin de document.

9 Bibliographie

La bibliographie sera distribuée en cours de semestre.





10 **Enseignant-e-s**Augé Sabrina Bernasconi Kevin Bornand Kathia

Brischoux Jules

Charvoz Linda

Chatelain Sandra
Christinat Yelitza
De Oliveira Bettencourt Sophie
Descoeudres Clément

Dimitrova Nevena

Dind Juliane Sabine

Gavillet Simon Gerace Zinniker Lidia

Gerace Zinniker Lidia
Guignard Michèle Laure
Jetzer Anne
Kana Christelle
Martin Murielle
Mercanton David
Montefusco Camille Charlotte

Montone Giulia

Nadot Michaël Perrelet Valentine Roueche Matthieu

Scheurer Maude

Schmidlin Irène

Schoepfer Nicolas

Schovanec Josef Tharin Ann Togni Pillonel Lisa

Vacataire3

Weber Niels

Responsable de module *

DIMITROVA Nevena et MARTIN Murielle

Descriptif validé le *

Descriptif validé par *

10 janvier 2025

CSUPOR Isabelle





Domaine HES-SO Travail social **Filière** Travail social

1	Intitulé du module		t méthodes ention ES	2024-2025
	Code T.TS.SO359.ES2.F.24	Type de formation * ☑ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS		
	Niveau	Caractéristique ☐ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module	Organisation temporelle module sur 1 semestre module sur 2 semestres semestre de printemps semestre d'automne Autres
2	Organisation			
	Crédits ECTS * 6 ECTS	Langues(s) ☑ français		
	Volées : PT2023, EE 2022 et TP 2022			
	Semaines 8 à 22 Lundi et/ou mardi			
3	Prérequis			
	avoir validé le(s) module(s) avoir suivi le(s) module(s) Pas de prérequis Autres			
	Autres prérequis			
4	Compétences visées / Objectifs (généraux d'apprentissage *		
	Compétences :			
		uation, construire, mener et évalue athodologiques et des savoirs d'ac		s actions en se basant sur des
	3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.			utodétermination des individus,
	5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.			
	Objectifs:			
	Au terme du module, les étudiante	s seront canables de/d':		

- Construire des hypothèses de compréhension cohérentes avec les modèles enseignés et d'orienter leur action à partir de ces hypothèses.
 Analyser, se positionner et gérer des situations complexes en mobilisant de manière cohérente et pertinente les concepts et les outils vus
- Organiser un projet d'intervention socioéducatif en tenant compte des enjeux contextuels et des ressources disponibles
 Assurer un suivi administratif et éducatif des bénéficiaires de l'action sociale.





5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu:

Le module aborde différentes facettes de l'intervention éducative (fondements, principes, méthodes et modalités), sous la forme d'apports théoriques, d'ateliers pratiques et de présentations

Le module aborde les thématiques suivantes :

- 1. Présentation de la démarche d'analyse de situations et des outils d'intervention de quelques modèles en travail social (Modèle de développement humain - Processus de production du handicap (MDH-PPH) et Approche cognitivo-comportementale (ACC), systémique, intervention psychodynamique en travail social). Application et expérimentation de ces modèles d'intervention.
- 2. Intervention en institution: fondements juridiques des mandats de placement en institutions, analyse des enjeux de droit en lien avec des situations cliniques.

Formes d'enseignement :

Alternance de cours en auditoire et en sous-groupes, avec des parties théoriques et des temps d'ateliers. Travail autonome et en groupe des des étudiant-e-s durant les temps étudiant-e-s prévus. La présence et la participation active aux cours sont demandées.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation de ce module se subdivise en deux parties :

- 1. Travail sur une vignette à l'aide du modèle MDH-PPH en groupes de 4 étudiant e-s aboutissant au rendu d'un projet écrit au plus tard le mardi 10 juin 2025 à 17h00 (semaine 24).
- 2. Examen individuel sur table sans document le lundi 16 juin 2025 (semaine 25) :
- une partie portant sur le droit
- une partie portant sur l'une des trois approches (intervention psychodynamique en travail social, systémique, ACC).

La note finale est composée comme suit : 30 points pour le projet écrit relatif à la vignette MDH-PPH + 10 points pour la partie droit + 60 points pour la partie sur l'une des trois approches = 100 points.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention d'une note finale de F, les possibilités de répétition sont les suivantes :
a) Se présenter aux nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2^e session prévue durant la même année académique,

- Examen individuel sans document le lundi 25 août 2024 (semaine 35) :
- une partie portant sur le droit
 une partie portant sur l'une des trois approches (intervention psychodynamique en travail social, systémique, ACC).
- une partie portant sur le PPH.

La note finale est composée comme suit : 10 points pour la partie de droit + 60 points pour la partie sur l'une des trois approches + 30 points pour la partie PPH = 100 points.

b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation * ☐ remédiation possible ☑ pas de remédiation	7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) * ☐ remédiation possible ☑ pas de remédiation
Autres modalités de remédiation	
8 Remarques	





9 Bibliographie

Bibliographie:

Amiguet, O. & Julien, C. (2004). L'intervention systémique dans le travail social : repères épistémologiques, éthiques et méthodologiques. Ed. IES et EESP.

Bouvet, C. (2014). Introduction aux thérapies comportementales et cognitives (TCC). Dunod.

Csupor, I., Aubry, R. & Mercolli, M. (2021). Le travail émotionnel à l'épreuve du travail social : les accompagnements de sortie du travail du sexe à Genève. Lien social et Politiques, 86, 173-190.

De Robertis, C. (2018). Méthodologie d'intervention en travail social. Bayard.

Lemay, M. (1993). J'ai mal à ma mère. Fleurus.

Titre des recherches :

De Meyer, P., Thiévent, R. (Dir.). Evaluation du projet pilote pour la mise en place d'un pôle d'appréciation à l'ORPM de l'Ouest. Avec la collaboration de Favez, M., Mercolli, M., Kühr, J., Pluies, J. Financé par la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ), Canton de Vaud (15.11.2020-15.11.2021).

SELODY : Sensory Loss in the Dyadic Context - L'ajustement au quotiden de couples dont l'un-e des deux partenaires présente une déficience visuel ou une surdicécité. Visioconférence.

"Ma santé: je m'informe et je choisis" : livres interactifs facilitant l'accès à la promotion de la santé et la prévention pour les personnes en situation de handicap - Fabrication d'un prototype.

10 Enseignant·e·s

Charvoz Linda de Meyer Patricia Girardet Khedidja Guignard Michèle Laure Krafft Matthieu Mellina Joël Mercolli Mauro Nadot Michaël Pellico Volluz Marylène Schmidlin Irène Ugo Erwan Veyre Aline

Responsable de module *

CHARVOZ Linda

Descriptif validé le *

Descriptif validé par *

10 janvier 2025

CSUPOR Isabelle





Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

1	Intitulé du module		ues et enjeux ES	2024-2025
	Code T.TS.SO359.ES3.F.24	Type de formation * ☑ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS		
	Niveau	Caractéristique ☑ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module ▼ module principal □ module lié au module principal □ module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle ☐ module sur 1 semestre ☐ module sur 2 semestres ☑ semestre de printemps ☐ semestre d'automne ☐ Autres
2	Organisation			
	Crédits ECTS *	Langues(s)		
	6 ECTS			
	Volée : PT 2023, EE 2021 et TP 2021			
	Semaines 13 à 20 Jeudi et/ou Vendredi			
3	Prérequis			
	□ avoir validé le(s) module(s) □ avoir suivi le(s) module(s) □ Pas de prérequis □ Autres			
	Autres prérequis			
4	Compétences visées / Objectifs g	généraux d'apprentissage *		
	<u>Compétences</u> :			
	transformations sociales pertinel niveaux local, national et internal 4. Etablir des diagnostics de situatio connaissances scientifiques, métho	on, construire, mener et évaluer des	grent les enjeux sociaux, économ projets d'intervention et des actions	iques, culturels et politiques aux en se basant sur des

groupes et communautés. Objectifs:

Le module vise à soutenir le développement d'une réflexion critique permettant de questionner le sens, les idéologies, les définitions du ou des problèmes sociaux, les méthodologies sur lesquelles l'action sociale s'appuie. Il permet de concevoir des actions spécifiques pertinentes, créatives et diversifiées orientées par les principes du développement durable.

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Au terme du module, les etudiant-e-s seront capables de/d :
 Identifier les enjeux et dilemmes éthiques relatifs aux axes et situations professionnelles présentés
 Analyser des situations, définir le ou les problèmes à traiter et concevoir des actions spécifiques pour y répondre. Les actions spécifiques tiennent compte des enjeux sociaux, économiques, politiques et éthiques
 Argumenter leurs choix (conceptualisation des actions spécifiques) et défendre un positionnement « éclairé »





5 Contenu et formes d'enseignement *

Les principes du développement durable constituent le fil rouge du module permettant d'articuler les cours, les séminaires ainsi que les thématiques (ateliers) à choix. Ils serviront de base à l'identification des enjeux et à la conception des actions spécifiques.

Les cours et ateliers seront basés sur trois dimensions : le développement d'une réflexion critique ; la définition des problèmes et les enjeux qui y sont associés ; la proposition d'actions spécifiques dans une perspective de développement durable (principes éthiques).

Ces trois dimensions orientent les contenus des cours, des séminaires et des ateliers en soulignant l'importance du contexte, en privilégiant une analyse de situations professionnelles et enfin en soutenant une réflexion sur la posture et l'intervention.

Les axes prescriptifs :

- Intervention sous mandat et aide contrainte,
 Collaboration avec les familles et soutien à la parentalité
- Rapport au corps et aux émotions
- Médias numériques

Les ateliers :

Six ateliers thématiques à choix seront proposés. Ces ateliers visent à penser une action spécifique en équipe en lien avec un ou plusieurs objectifs de développement durable et au moins une thématique. Les thématiques traitées dans les ateliers seront précisées en début de module et peuvent être modifiées d'année en année

Cours magistraux, séminaires et travaux de groupe.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation de ce module est composée d'un travail écrit individuel et d'une épreuve de groupe. Le travail écrit individuel se présente sous la forme d'un journal de bord. Il est à restituer le **jeudi 8 mai 2025**. L'épreuve de groupe comprend la réalisation d'un poster et une présentation orale. Elle boucle le processus de conception de l'action spécifique pensée et élaborée en équipe durant les ateliers. L'examen (la présentation orale de groupe sur la base du poster réalisé en équipe) aura lieu le **jeudi 19 juin 2025**. Les étudiant-es doivent réaliser tous les travaux exigés dans les délais fixés par la responsable de module. La présence pendant les temps réservés aux ateliers est obligatoire, toute absence de plus d'un jour entrefice le pen possibilité de se présente à l'épreuve de validation de groupe. entraîne la non possibilité de se présenter à l'épreuve de validation de groupe.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes : a) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2^e session prévue durant la même année académique, soit : la restitution d'un journal de bord ainsi que la réalisation d'un poster et d'une présentation orale de groupe le **jeudi 28 août 2025** (S35).

b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante

7 Modalités de remédiation *	7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
remédiation possible	remédiation possible
pas de remédiation	pas de remédiation
Autres modalités de remédiation	

8 Remarques

Les enseignant es et les étudiant es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations (idées) et citations (copier-coller). A noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les enseignements/ateliers. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificielle reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice. L'utilisation de toute forme d'intelligence artificielle est formellement interdite lors des examens écrits individuels.





9 Bibliographie

Bibliographie:

Bovey, L. & Kuehni, M. (2019). Corps à corps dans le travail éducatif auprès des personnes en situation de handicap avec déficience intellectuelle. La nouvelle revue du travail, 14. DOI: doi.org/10.4000/nrt.4781

Denis, C. & Seron, C. (2011). Changer « à l'insu de son plein gré » ? Les défis de l'intervention sous mandat. Cahiers critiques de thérapies familiales et de pratiques de réseaux, 46, 47-65.
Fleischlin, P. (2020). Objectifs de développement durable : un appel au travail social. Actualité Sociale, 12-15.

Giuliani, F. (2013). Accompagner : Le travail social face à la précarité durable. Presses Universitaires de Rennes.

Golay, D. & Udressy, O. (2019). Quand la relation socio-éducative définit le cadre d'intervention. Les ambiguïtés d'une prise en charge individualisée dans un lieu d'accueil collectif. Nouvelles pratiques sociales, 30(2), 46-62. DOI: doi.org/10.7202/1066100ar Infante, L. (2022). La construction de la reconnaissance mutuelle des rôles comme condition de l'intervention sociale. Recherches familiales, 19 33-40

Plantard, P. (2021). Numérique et travail social : entre normes et médiation. Informations sociales, 202, 44-53.

Portillo, M. (2019). Qu'est-ce que le travail social vert et pourquoi est-il pertinent aujourd'hui? Forum: Revue de la recherche en travail social, 157, 46-54.

Titre des recherches :

Dimitrova, N., Les parents doivent-ils mettre leurs écrans de côté ? Avec la collaboration de Chaman, S., Forcella, A., Musio, N., Quinodroz, F. Financé par Action Innocence (01.04.2021-31.05.2022)

Infante, L. (2018-2022). L'expérience des familles et des professionnels de l'éducation sociale à travers les mesures d'intervention socio-éducative de type AEMO. UQAM, HES-SO.

Veyre, A., Hugentobler, V., Vieillissement en institution des personnes en situation de handicap. Avec la collaboration de Guérdat, O., Ischer, M. Financé par la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), Ra&D du domaine Travail social, programme de recherche prioritaire (01.02.2021-31.07.2022).

10 Enseignant-e-s

Barraud Vial Carole Brücker Oriana Dimitrova Nevena Franz Lucile Golay Dominique Konan N'Dri Paul Magalhães de Almeida António Montet Michèle Nadot Michaël Palazzo Clothilde Pitarelli Emilio Udressy Olivier Vacataire1

Responsable de module *

GOLAY Dominique

Descriptif validé le *

Descriptif validé par *

20 janvier 2025

CSUPOR Isabelle





Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

1	Intitulé du module		Travail social et s talk about sex !	2024-2025
	Code T.TS.SO359.ML753.F.24	Type de formation * ☑ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS		
	Niveau ☐ module de base ☑ module d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé	Caractéristique ☐ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module ☑ module principal ☐ module lié au module principal ☐ module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle ☐ module sur 1 semestre ☐ module sur 2 semestres ☑ semestre de printemps ☐ semestre d'automne ☐ Autres
2	Organisation			
	Crédits ECTS *	Langues(s)		
	3 ECTS	r mangais		
	Volée PT 2023			
	Semaine bloc 7/2025			
3	Prérequis			
	avoir validé le(s) module(s) avoir suivi le(s) module(s)			
	Pas de prérequis			
	Autres			
	Autres prérequis			
4	Compétences visées / Objectifs g	généraux d'apprentissage *		
	<u>Compétences</u> :			

- 6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
- 3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
- 2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
- 1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.

Objectifs:

- Au terme du module, les étudiant es seront capables de/d':

 Développer une approche constructive, ouverte et non-discriminante de la sexualité sur la base des droits sexuels et de la politique de santé sexuelle en Suisse,

 Aborder les questions liées à la sexualité dans un contexte professionnel avec différents types de public,
- Identifier le réseau romand de santé sexuelle (institutionnel et associatif).





5 Contenu et formes d'enseignement *

Description du contenu pédagogique du module :

La sexualité fait partie de tout être humain. Elle est présente dès la naissance et se développe tout au long de la vie, au fil des expériences et des contextes propres à chaque personne. Elle joue un rôle important dans la construction de l'identité, ainsi que dans la santé physique et psychique. Or, dès qu'il s'agit de parler de sexualité en contexte professionnel, la gêne et le malaise s'installent. Et pour cause, il n'est pas simple d'aborder ce domaine à la fois si intime, et pourtant si social, culturel et politique.

Nous allons, sur la base des principaux cadres de références de santé sexuelle et des droits sexuels nationaux et internationaux, apprendre à parler de sexualité dans une vision constructive et holistique. Ce sera l'occasion de mettre à niveau les connaissances, de déconstruire certains stéréotypes, de travailler sur ses propres représentations et d'apprendre à entrer en dialogue sur le sujet de la sexualité en contexte professionnel.

Situations professionnalisantes:

Les étudiant-e-s seront invité-e-s à identifier des situations professionnelles concrètes qui seront travaillées par l'intermédiaire d'une forme de théâtre social : le théâtre de l'opprimé-e. L'objectif étant de pouvoir s'exercer à être à l'écoute, de répondre le plus simplement et adéquatement possible aux questions des enfants, adolescent-es, jeunes adultes, personnes en situation de handicap, personnes âgées avec qui nous travaillons et de savoir où les réorienter dans le réseau.

Formes d'enseignement :

Ce module se déroulera en une semaine bloc. La présence des étudiant es est requise. Ce module adoptera une approche co-constructive expérientelle, ludique et réflexive.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La présence aux cours est obligatoire et constitue un pré-requis à la validation du module. Si l'étudiant e n'a pas été présent e, il ou elle ne peut valider le module et ne peut se présenter à l'examen de répétition. Il ou elle devra suivre un (autre) module l'année académique suivante.

L'évaluation de ce module se subdivise en deux parties qui s'additionnent :

a) Évaluation sommative : participation engagée aux 4,5 jours du module, notamment aux jeux de rôles construits sur la base des situations professionnalisantes amenées par les étudiant-es (30 points de participation).

b) Évaluation sommative : présentation orale en sous-groupe le vendredi 14 février 2025 de 9h30 à 13h00 (30 points)

La note finale est composée du cumul des points de présence et des points obtenus pour la présentation.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note « non acquis », la possibilité de répétition est la suivante :

- Dépôt d'un travail écrit individuel de 4 pages avec un délai fixé au mercerdi 19 mars 2025 à midi.

Modalités de remédiation * ☐ remédiation possible ☑ pas de remédiation Autres modalités de remédiation	7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) * remédiation possible pas de remédiation
A	

Nombre maximum d'étudiant-e-s admis-e-s : 20

Dates : semaine bloc 7, Nombre de jour : 4,5 jours Démarrage du module : lundi 10 février 2025 Fin du module : vendredi 14 février 2025

Calendrier

- Lundi 10 février (jour)
 Mardi 11 février (jour)
- Mercredi 12 février (1/2 journée)
- Jeudi 13 février (jour)
- Vendredi 14 février (jour)

Horaires

Les cours commenceront au plus tôt à 8h30 et se termineront au plus tard à 17h00.

Un double échec à un module libre ne conduit pas à une exclusion de la filière, l'étudiant e sera tenu e de refaire un (autre) module libre durant l'année académique suivante.

9 Bibliographie

La bibliographie sera distribuée et/ou mise à disposition des étudiant-es par les enseignant-es au début du module.





Arbel Anouk
Beziane Camille
Chavanne Marielle
Dayer Caroline
Devillers Sandrine
Morier-Genoud Pascal
Perret Sophie
Pfammatter Alain
Pongelli Silvia

Responsable de module *

ARBEL Anouk

Descriptif validé le *

10 janvier 2025

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle





Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

1	Intitulé du module		nser le deuil dans iil social	2024-2025
	Code T.TS.SO359.ML755.F.24	Type de formation * ☑ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS		
	Niveau ☐ module de base ☑ module d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé	Caractéristique ☐ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module ✓ module principal ☐ module lié au module principal ☐ module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle ☐ module sur 1 semestre ☐ module sur 2 semestres ☑ semestre de printemps ☐ semestre d'automne ☐ Autres
2	Organisation Crédits ECTS *	Langues(s)		
	3 ECTS	<u>V</u> manyais		
	Volée PT 2023			
	Semaine bloc sur semaines 6 et 7			
3	Prérequis			
	avoir validé le(s) module(s) avoir suivi le(s) module(s)			
	Pas de prérequis Autres			
	Autres prérequis			
4	Compétences visées / Objectifs	généraux d'apprentissage *		
	Compétences :			
	2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.			notionnelles, corporelles et
		ne relation professionnelle da vidus, groupes et communaute		pouvoir d'agir et
	5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.			
	Objectifs:			

- Au terme du module, les étudiant-es seront capables de/d' :
 Développer une réflexion approfondie autour de la fin de (la) vie et du deuil ;
 Thématiser les notions de rites, de rituels, de ritualisation (collective et en institution notamment) ;
 Comprendre et cerner la façon dont des professionnel·les accompagnent socialement une fin de vie, un décès ou un deuil ;
 « Baliser » la place du travailleur social et de la travailleuse sociale dans le processus du « deuil » ;
 Réfléchir à leur posture professionnelle de travailleur social ou travailleuse sociale lorsque la mort vient marquer des situations professionnelles (constitution et construction d'un savoir spécifique).





5 Contenu et formes d'enseignement *

La mort – et le deuil – sont des sujets peu thématisés dans la formation en travail social. Ces sujets, qui nous renvoient à notre condition humaine, sont souvent difficiles à appréhender sur un plan émotionnel et relationnel. S'intéresser à la mort (de bénéficiaires, de résidant es, de collègues, de proches, etc.) et à l'impact de cet évenement sur la pratique des professionnel les et sur la vie institutionnelle, apparaît comme une démarche aussi originale que nécessaire. Aussi, dans les activités des professionnel les du travail social, ce thème traverse fréquemment leurs engagements, leurs échanges, révèle des fragilités/vulnérabilités et s'invite parfois là où personne ne l'attendait.

Ce module, construit en un bloc, va se dérouler à cheval sur deux semaines (6 et 7), du mercredi 5 février au mardi 11 février 2025. Il propose aux étudiant es de penser la mort dans le milieu professionnel et d'apprivoiser les différentes facettes que comporte un deuil, de penser quelques impensés.

Proposée par les membres du réseau de compétences Âge, vieillissements et fin de vie (AVIF), la semaine est articulée autour:

- d'apports théoriques sur le deuil (définition) : histoire ; contexte ; dimensions individuelle et collective ; ritualisation ; dispositifs d'accompagnement existants.
- d'interventions de professionnel·les du travail social sur les thématiques suivantes : deuil au travail ; deuil périnatal ; deuil et
- lieux (institutions, associations, etc.) ; etc.
 de « moments » d'expression artistique : des artistes (cinéaste, écrivain·e, photographe, bédéaste, etc.) présenteront leur travail pour évoquer l'expérience du deuil.
- d'une visite de terrain et d'un accompagnement du projet de validation du module : les étudiant es seront accompagné es par un·e responsable de suivi.

Modalités pédagogiques

Durant cette semaine bloc, les étudiant es suivront quelques cours magistraux ; elles et ils seront invité es à travailler et discuter collectivement ces différents apports lors de rencontres avec des professionnel les provenant de différents horizons et lors d'ateliers (travail sur des articles, des séquences filmées et sonores). Une participation active est requise tout au long de la semaine et ce, en vue du développement d'une « communauté d'apprentissage » (mutualisation, mise en commun, co-construction).

Les enseignant es de ce module sont membres du réseau de compétences Âge, vieillissements et fin de vie (AVIF) https://www.hetsl.ch/reseaux-de-competences/age-vieillissements-et-fin-de-vie-avif/); elles et ils alimentent la réflexion des étudiant es en présentant une vision prospective (enjeux) sur les sujets abordés.

Enfin, le dispositif pédagogique se fonde en partie sur une originalité : chaque participant⋅e au module s'approprie une thématique qui lui est propre et développe un propos partant de ses propres réflexions.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Travail de création collectif à présenter sous forme de présentation orale de groupe selon les modalités exposées lors du module en semaine 13.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note « non acquis », la possibilité de répétition est la suivante :

- Restitution d'un travail écrit individuel pour le vendredi 20 juin 2025 (S25).

7	Modalités de remédiation *	7a	Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
	remédiation possible		remédiation possible
	pas de remédiation		pas de remédiation
	Autres modalités de remédiation		
8	Remarques		

Ce module se déroule sur une semaine bloc du mercredi 5 février au mardi 11 février 2025.

Un double échec à un module libre ne conduit pas à une exclusion de la filière, l'étudiant e sera tenu e de refaire un (autre) module libre durant l'année académique suivante.





9 Bibliographie

Bibliographie:

- Berthod, M.-A. (2021). Adopter un regard anthropologique dans les situations en fin de vie. Jusqu'à la mort accompagner la vie, 146, 63-74. org/10.3917/jalmalv.146.0063
- Berthod, M.-A., Sisoix, C., Legenne, M. & Joly, C. (2021). Les nouveaux enjeux sociétaux de la fin de vie : apport anthropologique. Jusqu'à la mort accompagner la vie, 146, 75-87. org/10.3917/jalmalv.146.0075
- Berthod, M.-A. (2019). La circulation des morts, l'ancrage des corps et le deuil sans frontières. Diversité urbaine, 18, 87-104. org/10.7202/1059593ar
- Berthod, M.-A. (2019). La requalification des cimetières et les enjeux de patrimonialisation en Suisse. In G. Clavandier & F. Michaud Nérard (dir.), Les cimetières, que vont-ils devenir ? (pp. 225-235). Paris : Hermann.
- Berthod, M.-A. (2018). Les fins de vie en contexte institutionnel. *Dépendances*, *62*, 8-10.
 Berthod, M.-A. (2018). Deuil. In A. Piette & J.-M. Salanskis, *Dictionnaire de l'humain* (pp. 101-108). Presse universitaires de Paris Nanterre.
 Berthod, M.-A. (2016). Le paysage relationnel du deuil. *Frontières*, *26*(1). https://doi.org/10.7202/1034383ar
- Berthod, M.-A. (2015). L'indiscipline conceptuelle des rites : enjeux interprétatifs en thanatologie. In D. Jeffrey & A. Cardita (dir.), La fabrication des rites (pp. 29-48). Presses de l'Université de Laval.
- Berthod, M.-A. & Magalhães de Almeida, A. (2022). La mort, un enjeu de santé publique et de cohésion sociale. ActualitéSociale, 7, 12-15.
 Berthod, M.-A. & Magalhães De Almeida, A. (2011). Vivre un deuil au travail. La mort dans les relations professionnelles. Editions EESP
 Caux, C. & Berthod, M.-A. (2016). Vivre avec la mort au travail : présentation. Frontières, 26(1). https://doi.org/10.7202/1034382ar

- Gaignat, C. (2020). Les mort-nés et les fœtus. Le quartier des enfants dans un cimetière communal. In A. Magalhães de Almeida et M.-A. Berthod (Dir), L'accompagnement social et la mort (pp. 271-300). Éditions EESP.
- Magalhães de Almeida, A. & Berthod, M.-A. (dir.). (2020). L'accompagnement social et la mort. Éditions HETSL.
- Masciulli Jung, A. (2020, 10 décembre). Les rituels de déuil bouleversés par le Covid. Reiso : revue d'information sociale. reiso.org/document/6740.
- Masciulli Jung, A. (2020). Quand la mort s'invite dans le couple. In A. Magalhães de Almeida & M.-A. Berthod (dir.), L'accompagnement social et la mort (pp. 229-245). Editions HETSL.
- Masciulli, A. (2017) Régulation sociale dans des couples endeuillés. Reiso.
- https://www.reiso.org/articles/themes/parcours-de-vie/1851-regulation-sociale-dans-des-couples-endeuilles
 Pillonel, A., Berthod, M.-A, Castelli Dransart, D. A. & Stravianakis, A. (2021). La mort appréciée. L'assistance au suicide en Suisse. Antipodes.

Divers autres documents de référence (articles scientifiques, brochures et autres supports) seront discutés, distribués et/ou mis à disposition des étudiant-es par les enseignant-es.

Titre des recherches :

Les recherches auxquelles participent les enseignant es seront présentées et des liens seront proposés aux étudiant es sur la plateforme Moodle du module. Pour plus d'informations : https://www.hetsl.ch/reseaux-de-competences/age-vieillissements-et-fin-de-vie-avif/recherches/

10 Enseignant·e·s

Bauen-Schminke Anne-Line Berthod Marc-Antoine Blanc Solenne Daka Fitore Howald Mathias Joliat Sarah Jung Aurélie Magalhães de Almeida António Mena Nicoletta Najjar Sarah Rebetez Virginie

Responsable de module *

Pour le réseau de compétences AVIF MAGALHÃES DE ALMEIDA António

Descriptif validé le *

Descriptif validé par *

10 janvier 2025

CSUPOR Isabelle





Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

1	Intitulé du module	artistique et	- Expression travail social	2024-2025
	Code T.TS.SO359.ML756.F.24	Type de formation * ☑ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS		
	Niveau ☐ module de base ☑ module d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé	Caractéristique ▼ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module	Organisation temporelle module sur 1 semestre module sur 2 semestres semestre de printemps semestre d'automne Autres
2	Organisation Crédits ECTS *	Langues(s)		
	3 ECTS	rançais français		
	Volée PT 2023			
	Semaine bloc 7/2025			
3	Prérequis □ avoir validé le(s) module(s) □ avoir suivi le(s) module(s) □ Pas de prérequis □ Autres			
	Autres prérequis			
4	Compétences visées / Objectifs g	généraux d'apprentissage *		
	Compétences :			
	2. Évaluer ses propres ressour identifier ses besoins en matièr	ces et limites dans les dimensio re de professionnalisation.	ns cognitives, émotionnelles, co	orporelles et sociales, et
	3. Construire et développer une des individus, groupes et comm	e relation professionnelle dans u nunautés.	une posture favorisant le pouvoi	r d'agir et l'autodétermination

<u>Objectifs</u>: Au terme du module, les étudiant·e·s seront capables de/d':

- Conscientiser leur propre potentiel d'expression artistique.
- Identifier les pratiques d'expression artistique et leurs transpositions possibles dans les champs du travail social.
- Délimiter les ateliers d'expression créative en travail social des champs de l'art, de la médiation culturelle et de l'art-thérapie
 Favoriser l'expression créative des publics du travail social par une posture et des pratiques adaptées.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Les espaces d'expression créative et artistique font partie de l'offre de prestations d'un grand nombre d'institutions des champs du travail social. Les professionnel·le·s de l'animation socioculturelle, de l'éducation sociale et du service social sont sollicité·e·s pour organiser et/ou animer des ateliers, projets ou activités et parfois, initier des collaborations avec des artistes. Animer des espaces d'expression créative et artistique exige des cadres de références, des outils et postures spécifiques. Dans ce module, les étudiant·e·s développeront leur sensibilité artistique et imagineront les transpositions possibles dans leurs futures pratiques professionnelles.

Formes d'enseignement :

- Ateliers d'expression artistique pour les étudiant-e-s animés conjointement par un-e professionnel·le de l'art et du travail social. En 2025, un danseur chorégraphe est associé à la semaine-bloc et co-anime les ateliers.
 Lectures permettant de situer et de concevoir l'expression créative en travail social.
- Espaces de réflexion personnels et collectifs.





6 Modalités d'évaluation et de validation *

La présence aux cours est obligatoire et constitue un pré-requis à la validation du module. Si l'étudiant-e n'a pas été présent-e, il ou elle ne peut valider le module et ne peut se présenter à l'examen de répétition. Il ou elle devra suivre un (autre) module l'année académique suivante.

- La présence à la semaine-bloc est obligatoire pour l'acquisition de 3 crédits ECTS. Les cours auront lieu en semaine 7, les lundi 10 février, mardi 11 février, mercredi matin 12 février, jeudi 13 février et vendredi 14 février 2025 de 09h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h15. - Evaluation de groupe le vendredi 14 février 2025.

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

Modalités de répétition :

7 Modalités de remédiation *

En cas d'obtention de la note « non acquis », la possibilité de répétition est la suivante :

- Restitution d'un dossier d'écrits et de travaux artistiques personnels pour le vendredi 14 mars 2025.

	remediation possible	remediation possible
	pas de remédiation	pas de remédiation
	Autres modalités de remédiation	
8	Remarques	
	Ce module se déroule sur une semaine bloc du lundi 10 au ver	ndredi 14 février 2025 (y compris le mercredi matin).
	Un double échec à un module libre ne conduit pas à l'exclusior module libre durant l'année académique suivante.	n de la filière, l'étudiant·e sera tenu·e de refaire un (autre)
9	Bibliographie	
	Les lectures et documents méthodologiques seront à disposition des étu	udiant₁e₊s sur la page Moodle du module.
10	Enseignant-e-s	
	Jetzer Anne N'Diaye Tidiani	
	Responsable de module *	
	JETZER Anne	
	Descriptif validé le *	Descriptif validé par *
	Descriptii valide le "	Descriptii valide par
	10 janvier 2025	CSUPOR Isabelle

2 /2 09.01.2025





Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

1	Intitulé du module	question SDF à l dans la capital	ravail social et la Paris : immersion e europénne du abrisme	2024-2025
	Code T.TS.SO359.ML758.F.24	Type de formation * ☑ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS		
	Niveau ☐ module de base ☐ module d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé	Caractéristique ☑ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module	Organisation temporelle ☐ module sur 1 semestre ☐ module sur 2 semestres ☑ semestre de printemps ☐ semestre d'automne ☐ Autres
2	Organisation			
	Crédits ECTS *	Langues(s)		
	3 ECTS	▽ français		
	Volée PT 2023			
	Semaine bloc du dimanche 09 février 2025 à 17h00 au vendredi 14 février 2025, 12h00.			
3	Prérequis			
	□ avoir validé le(s) module(s) □ avoir suivi le(s) module(s) □ Pas de prérequis □ Autres			
	Autres prérequis			
4	Compétences visées / Objectifs g	généraux d'apprentissage *		
	Compétences :			
	2. Évaluer leurs propres ressourd identifier leurs besoins en matièr	ces et leurs limites dans les dimen e de professionnalisation.	sions cognitives, émotionnelles,	corporelles et sociales, et
	4. Établir des diagnostics de situation connaissances scientifiques, métho	on, construire, mener et évaluer des dologiques et des savoirs d'action.	projets d'intervention et des actions	en se basant sur des
		questionner le sens de l'action socia i intègrent les enjeux sociaux, écono		
	Objectifs:			
	fonction sociale des personnes san - Analyser la question du sans-abris (méthodes d'intervention, pratiques - Penser les dispositifs pour accom politiques sociales.	risme dans ses deux perspectives in s-abri); sme dans une perspective critique ac	cadémique (anthropologique, sociol dans une logique de parcours de l'	ogique, politique) et professionnelle usager ou de l'usagère et de

Prérequis :

- Lecture : Rullac S. (2015). SDF, une trilogie. L'Harmattan (pp. 27-54).





5 Contenu et formes d'enseignement *

Description du contenu pédagogique du module :

Le programme a été construit en collaboration étroite avec l'Ecole pratique de service social de Paris (EPSS), dont les responsables et les professeur e s prennent en charge académiquement et professionnellement le déroulement de la semaine.

La semaine « en immersion » vise à sensibiliser à la complexité spécifique de la question du sans-abrisme au 21^{ème} siècle, dans l'une des capitales européennes de l'urgence sociale. Cette exploration, dans ses différentes dimensions, propose aux étudiant-e-s des cours et des conférences, des visites de dispositifs sociaux, une expérience pratique de maraude (aller à la rencontre régulière des personnes sans-abri pour recréer du lien social), des séances d'échange en groupe, un film et des « temps libres ».

La finalité de ce module est de s'inspirer de l'expérience française en termes de pratiques inspirantes pour appréhender la réalité hélvétique.

Modalités pédagogiques :

- 1. Conférences, cours.
- 2. Visites accompagnées de dispositifs sociaux destinés aux personnes sans-abri.
- 3. Expérience pratique (maraude)
- 4. Ateliers de proiets.
- 5. Debriefing en groupe-classe.
- 6. Films documentaires.
- 7. Activités sociales pour rencontrer des étudiant-e-s en travail social français-e-s

6 Modalités d'évaluation et de validation *

- Participation active et complète à la semaine.
- Rédaction d'un Rapport d'étonnement (entre 3 et 5 pages), à rendre le vendredi 7 mars 2025 à 12h au plus tard.

La présence constitue un pré-requis à la validation du module. Si l'étudiant e n'a pas été présent e, il ou elle ne peut valider le module et ne peut se présenter à l'examen de répétition. Il ou elle devra suivre un (autre) module libre l'année académique suivante.

Modalités de répétition

En cas d'obtention de la note « non acquis », la possibilité de répétition est la suivante

- Apporter des compléments au rapport d'étonnement, pour le vendredi 25 mai 2025 à 12h00 au plus tard.

7 Modalités de remédiation *	7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
remédiation possible	remédiation possible
pas de remédiation	pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Le module se déroule en semaine bloc à Paris du dimanche 09 février 2025 à 17h00 au vendredi 14 février 2025 à 12h00. Il débute le dimanche et nécessite une présence des étudiant-e-s pour un accueil collectif.

9 Bibliographie

Brousse, C. (2008). Les sans-domicile. La Découverte.

Brunetaux, P. (2006). L'hébergement d'urgence à Paris ou l'accueil en souffrance. Sociétés contemporaines, 63, 105-125. Carotenuto-Garot, A. (2021). Les visages du sans-abrisme en France : la modélisation de la carrière de sans-domicile comme substitut de la catégorisation actuelle. Écrire le social, 2021/1 N° 3. pp. 3-18.

Céfai, D., Gardella, E. (2011). L'urgence sociale en action. Ethnographie du Samusocial de Paris. La Découverte. Damon, J. (2002). La question SDF. Presses Universitaires de France. Gaboriau, P., Terrolle, D. (dir.). (2003). Ethnologie des sans-logis. Étude d'une forme de domination sociale. L'Harmattan.

Girola, C. (1996). Rencontrer des personnes sans-abri. Une anthropologie réflexive. Politix, 34 (9), 87-98.

Noblet, P. (2010). Pourquoi les SDF restent dans la rue, Éditions de l'Aube.

Rullac, S. (2015). SDF, une trilogie, L'Harmattan.

10 Enseignant-e-s

Evain Hal Frund Robert Rullac Stéphane Vacataire3 Vacataire4 Vacataire5

Responsable de module '

RULLAC Stéphane

Descriptif validé le *

Descriptif validé par *

10 janvier 2025

CSUPOR Isabelle

2 /2 09.01.2025





Domaine HES-SO Travail social **Filière** Travail social

1	Intitulé du module		es politiques de la nesse	2024-2025	
	Code T.TS.SO359.ML759.F.24	Type de formation * □ Bachelor □ DAS □ CAS			
	Niveau ☐ module de base ☑ module d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé	Caractéristique ☐ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO		Organisation temporelle module sur 1 semestre module sur 2 semestres semestre de printemps semestre d'automne Autres	
2	Organisation	1(-)			
	Crédits ECTS *	Langues(s) ☑ français			
	3 ECTS				
	Volée PT 2023				
	Semaine 8 à 12 Jeudis				
3	Prérequis □ avoir validé le(s) module(s) □ avoir suivi le(s) module(s) □ Pas de prérequis □ Autres				
	Autres prérequis				
4	Compétences visées / Objectifs	généraux d'apprentissage *			
	<u>Compétences</u> :				
	3. Construire et développer une rel groupes et communautés.	ation professionnelle dans une postu	ure favorisant le pouvoir d'agir et l'au	todétermination des individus,	
	5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international				
	Objectifs:				
	Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d': - Analyser les tensions dans les politiques de la jeunesse aux plans fédéral, cantonal et communal ; - Repérer, analyser et déconstruire les différents discours portés sur la jeunesse ; - Aborder les différentes méthodes d'intervention induites par les politiques de la jeunesse (avec une focale particulière sur la participation).				
5	Contenu et formes d'enseignement *				
	Ce module comporte une double di	imension :			
		théoriques sur la question des politiq connaissances par rapport à la pratiq		reloppées sur le terrain.	
	discours que l'on peut lire et entend	ocio-historique des débats sur les pol dre sur la jeunesse. Cela nous condu inal, et à examiner les pratiques prof	uira ensuite à explorer concrètement	une mise en oeuvre d'une politique	

Formes d'enseignement : Cours ex cathedra ; interventions et présentations de projets par des professionnel·le·s de terrain ; lectures ; travaux de groupe et/ou individuels.





c	Madalitás	d'évaluation	at da val	idation *
h	MODALITES	d.evalilation	et de vai	ıdatıon ^

Remise d'un travail écrit individuel ou de groupe (3 personnes maximum) à choix des étudiant-es, pour le jeudi 27 mars 2025 au plus tard.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note « non acquis », la possibilité de répétition est la suivante :

- Restitution d'un travail écrit individuel selon les indications du responsable de module pour le jeudi 15 mai 2025 au plus tard.

	7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
remédiation possible	remédiation possible
pas de remédiation	pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Un double échec à un module libre ne conduit pas à une exclusion de la filière, l'étudiant e sera tenu e de refaire un (autre) module libre durant l'année académique suivante.

Lorsque l'étudiant·e recourt à une IA, elle·il est tenu·e de l'annoncer clairement :

- Elle il mentionne au début de son travail : « Les parties de texte qui ont été générées par une intelligence artificielle ont été vérifiées, validées et éditées par l'auteur e. Les utilisations ont été précisées en note de bas de page ».
- Lorsqu'une IA est utilisée pour une activité de type synthèse, explication, inspiration ou citation, l'étudiant e mentionne en note de bas de page après la phrase ou partie de texte concernée, l'outil utilisé et l'usage qui en est fait (citation, inspiration, etc.) de cette manière : « Information générée/en partie générée par [nom de l'outil]. (Type d'utilisation : xxx). ». Si l'usage s'applique à l'entier du travail, la mention est faite au début du travail en note de bas de page.

9 Bibliographie

<u>Bibliographie</u>

Garcia Delahaye, S. (dir.).(2018). Politique de l'enfance et de la jeunesse. La place des enfants et des jeunes dans la définition de politiques publiques. Editions EESP.

Heim, J., Ischer, P., Thiévent, R., Kühr, J. & Tironi, Y. (2021, 18 mars). Plus on grandit, moins on utilise l'espace public. Reiso: revue d'information sociale. www.reiso.org/document/7160

Tironi, Y. (2015). Participation et citoyenneté des jeunes. La démocratie en jeu. Editions EESP.

Titre des recherches

Heim, J., Ischer, P., Thiévent, R. Kühr, J. & Tironi, Y. (mai 2020). Enquête auprès des enfants, des jeunes et des acteurs jeunesse, Financé par la République et Canton du Jura. Rapport final no 81486.

10 Enseignant-e-s

Responsable de module *

TIRONI Yuri

Descriptif validé le *Descriptif validé par *10 janvier 2025CSUPOR Isabelle

2 /2 09.01.2025





Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

1	Intitulé du module Module libre - Politique du 2024-20. logement : enjeux et instruments d'action sociale				
	Code T.TS.SO359.ML760.F.24	Type de formation * ☑ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS			
	Niveau	Caractéristique □ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO		Organisation temporelle □ module sur 1 semestre □ module sur 2 semestres □ semestre de printemps □ semestre d'automne □ Autres	
2	Organisation				
	Crédits ECTS *	Langues(s)			
	3 ECTS				
	Volée PT 2023				
	Semaines 8 à 12 Jeudi				
3	Prérequis				
	□ avoir validé le(s) module(s) □ avoir suivi le(s) module(s) □ Pas de prérequis □ Autres				
	Autres prérequis				
4	Compétences visées / Objectifs g	généraux d'apprentissage *			
	Compétences				
	3. Construire et développer une rela groupes et communautés.	ation professionnelle dans une postu	ıre favorisant le pouvoir d'agir et l'au	todétermination des individus,	
	4. Établir des diagnostics de situation connaissances scientifiques, métho		projets d'intervention et des actions	en se basant sur des	

Objectifs

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Comprendre et analyser la politique du logement menée aux niveaux communal, cantonal et fédéral, et leurs impacts sur les conditions matérielles et sociales des habitant·e·s ;

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociale pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

- Agir dans le cadre de situations concrètes individuelles et collectives en se référant à des notions de droit administratif, de politique du logement et de sociologie urbaine ;
- Utiliser les principaux outils juridiques en vue d'appréhender des cas concrets relevant du droit du bail et permettre le règlement de litiges simples :
- simples;
 Saisir les enjeux économiques et sociaux entourant le logement au niveau individuel et collectif et apprendre à situer certaines problématiques sociales (p.ex. le sans-abrisme).

1/3 09.01.2025





5 Contenu et formes d'enseignement *

Ce module a pour objectif de familiariser les étudiant e-s avec un aspect important touchant la pratique professionnelle du travail social, en abordant la thématique du logement sous ses aspects principaux. En effet, le rapport sur la pauvreté de Caritas rappelle que plus d'une personne sur six en Suisse vit dans des conditions de logement précaires et l'impossibilité d'accéder à des loyers abordables ou simplement à du logement (sans-abrisme) est un vecteur important de pauvreté.

Le module aborde d'un côté les politiques publiques en matière d'accès à la propriété (marché libre et coopératives), de protection des locataires (droit du bail), de logements d'utilité publique (logements à loyer modéré, logements protégés, logements pour étudiant-es, logements à loyer abordable) et de logements d'utilité publique (lotte contre le sans-abrisme). De l'autre, il vise à fournir aux futures travailleuses sociales et travailleurs sociaux des outils pratiques en matière de défense individuelle et collective des locataires. Dans ce cadre, le module prévoit une présentation des instruments du droit du bail par des juristes spécialisé e s en la matière, et du catalogue de prestations publiques en matière d'aide au logement par des professionnel·le·s des services sociaux. Aussi, il est prévu de visiter des collectifs actifs dans la lutte pour le droit au logement et les organisations qui s'engagent dans le cadre de logements d'urgence pour les sans-abris.

Ce module alternera des apports théoriques ex-cathedra, l'analyse de cas pratiques avec des spécialistes du droit du bail, des travaux de groupe et individuels avec différents supports de cours (articles, résultats de recherches, etc.) et des visites de terrain.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation se subdivise en deux parties :

a) Travail individuel écrit sur le droit du bail (sans notation), réalisé en classe **le jeudi 27 février 2025** (S9). En cas d'absence lors de la réalisation de l'étude de cas le jeudi 27 février 2025, l'étudiant-e doit rendre au plus tard pour le **jeudi 20 mars** 2025 (S12) l'équivalent de l'exercice fait en classe. Un nouveau casus lui sera alors remis.

b) Présentation orale de groupe le jeudi 27 mars 2025 (S13).

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note « non acquis », une nouvelle présentation orale de groupe aura lieu avant le mercredi 18 juin 2025 (S26) (la date sera fixée d'entente entre les étudiant-e-s et le responsable du module).

7 Modalités de remédiation * ☐ remédiation possible ☐ pas de remédiation	7a <i>Modalités de remédiation (en cas de répétition)</i> * □ remédiation possible □ pas de remédiation
Autres modalités de remédiation	

8 Remarques

Un double échec à un module libre ne conduit pas à une exclusion de la filière, l'étudiant e sera tenu e de refaire un (autre) module libre durant l'année académique suivante.

9 Bibliographie

Bibliographie:

ASLOCA Vaud (2021). Le kit du locataire. ASLOCA Vaud. https://www.premier-appart.ch/

Boudet, D. (2017). Nouveaux logements à Zürich, La renaissance des coopératives d'habitat. Ed. Park Books.

Caritas (2021). Une Suisse sans pauvreté est possible. Zürich.
Calvin, O., Contini, F., Maillard, C., Recordon, L., & Rouiller, F. (2021). Le guide pratique du locataire. Plus Sàrl.

Dolivo, J.-M., Eggli, A., Frund, A.-G., Mathez, G., & Zuppinger, Ù. (2013). Črise du logement. Locataires et habitants prenez votre sort en main! Editions d'en bas

Douay, N. (2012). L'activisme urbain à Montréal : des luttes urbaines à la revendication d'une ville artistique, durable et collaborative.

L'information géographique, 76. Garnier, J.-P. (2011). Du droit au logement au droit à la ville : de quel(s) droit(s) parle-t-on ?. L'Homme et la Société. 182.

Lachat, D., Grobet Thorens, K., Rubli, X., & Stastny, P. (2019). Le bail à loyer. Éditions de l'ASLOCA Romande.

Martin, H., Bertho, B. & Bendjama, R. (2022). Home street home. Expériences du sans-abrisme dans une ville de Suisse romande. Revue suisse de sociologie, 48 (1), 165-183.

Titre des recherches :

Enquête exploratoire sur le logement de personnes sans abri à la rue du Simplon 22-26, Lausanne. Mandant : Sleep-In Association. Équipe de recherche: Prof. H. Martin, Dre B. Bertho, Prof. J.-P. Tabin

https://www.hetsl.ch/fileadmin/user_upload/rad/prestations/81874_Rapport-SimplonHETSL.pdf

2/3 09.01.2025





10 Enseignant-e-s
Berney Fabrice
Bertho Béatrice
Cothereau Thomas
Dandrès Christian
El Atouani Sinaa **Emonet Laura** Luisier Joëlle Pelizzari Alessandro Vacataire1 Vacataire2 Vacataire3 Wahlen Carole

Responsable de module *

PELIZZARI Alessandro

Descriptif validé le *

10 janvier 2025

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

3/3 09.01.2025





Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

1	Intitulé du module		urabilité et travail eux et défis	2024-2025	
	Code T.TS.SO359.ML761.F.24	Type de formation * ▼ Bachelor □ DAS □ CAS			
	Niveau ☐ module de base ☑ module d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé	Caractéristique ☐ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module	Organisation temporelle module sur 1 semestre module sur 2 semestres semestre de printemps semestre d'automne Autres	
2	Organisation	(- m - m - m - m - m - m - m - m - m -			
	Crédits ECTS * 3 ECTS	Langues(s) ✓ français			
	Volée PT 2023				
	Semaine bloc 23/2025				
3	Prérequis				
	avoir validé le(s) module(s)				
	□ avoir suivi le(s) module(s)□ Pas de prérequis				
	Autres				
	Autres prérequis				
4	Compétences visées / Objectifs	généraux d'apprentissage *			
	<u>Compétences</u> :				
	4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.				
	5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinentes, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.				
	Objectifs:				
	Au terme du module, les étudia	ant·e·s seront capables de/d' :			
	 Relier des enjeux et des défis que pose le concept de "durabilité" (notamment en lien avec les ODD de l'Agenda 2030) à des apports théoriques, méthodologiques et des outils mobilisés en travail social. Analyser et s'appuyer sur des pratiques professionnelles existantes pour penser des interventions qui incluent la participation citoyenne, associative et/ou institutionnelle dans la mise en oeuvre d'actions locales et durables. 				
5	Contenu et formes d'enseigneme	ent *			
	Ce module se déroule pendant	t une semaine bloc, en immersic	on dans la ville de Vevey , avec	::	
	- Des travaux de groupe en lier	nat de la Ville par le bureau de la n avec des institutions partenaire sulter hors temps de cours – ava	es (handicap, insertion, animati	on socioculturelle, culture, etc.);	





6 Modalités d'évaluation et de validation *		

Modalité d'évaluation :

10 janvier 2025

- Présentation orale de groupe : le vendredi 6 juin 2025 (après-midi) - Vevey

	La présence aux cours et la participation au travail de groupe est obligatoire et constitue un pré-requis à la validation du module. Si l'étudiant-e n'a pas été présent-e, il ou elle ne peut valider le module et ne peut se présenter à l'examen de répétition. Il ou elle devra suivre un (autre) module l'année académique suivante.				
	Modalités de répétition :				
	En cas d'obtention de la note « non acquis », les possibilités de répétition sont les suivantes : - Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2 ^e session prévue durant la même année académique, soit un examen oral individuel : le jeudi 28 août 2025.				
7	Modalités de remédiation *	7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *			
	remédiation possible	remédiation possible			
	pas de remédiation	pas de remédiation			
	Autres modalités de remédiation				
8	Remarques				
	Le module se déroule du lundi 2 juin au vendredi 6 juin 2025, y comprs le mercredi matin. Les frais pour les déplacements à Vevey sont à la charge des étudiant·e·s. Un double échec à un module libre ne conduit pas à une exclusion de la filière, l'étudiant·e sera tenu·e de refaire un (autre) module libre durant l'année académique suivante.				
9	Bibliographie				
	<u>Bibliographie</u> : Pour chaque thématique abordée, les textes et supports de cours seront disponibles sur la page Moodle du module.				
	<u>Titre des recherches</u> : Pour chaque thématique abordée, les liens vers les recherches seront disponibles sur la page Moodle du module.				
10	Enseignant-e-s				
	Responsable de module *				
	LEUBA Marie				
	Descriptif validé le *	Descriptif validé par *			

CSUPOR Isabelle

2 /2 09.01.2025





Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

1	Intitulé du module		egards croisés sur nt du jeune enfant	2024-2025	
	Code T.TS.SO359.ML762.F.24	Type de formation * ☑ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS			
	Niveau	Caractéristique ☐ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module	Organisation temporelle module sur 1 semestre module sur 2 semestres semestre de printemps semestre d'automne Autres	
2	Organisation	, ,			
	Crédits ECTS *	Langues(s)			
	3 ECTS				
	Volée PT 2023				
	Semaine 23/2025 y.c. mercredi				
3	Prérequis □ avoir validé le(s) module(s) □ avoir suivi le(s) module(s) □ Pas de prérequis □ Autres				
	Autres prérequis				
4	Compétences visées / Objectifs	généraux d'apprentissage *			
	<u>Compétences</u> :				
	Le module permet de travailler les compétences suivantes :				
	3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodéterminatio des individus, groupes et communautés.				
	4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant si des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.				
				des d'intervention et de nomiques, culturels et politiques	
	Objectifs:				
	Ce module présente les spécif	icités du fonctionnement sensor	imoteur, cognitif et affectif de l'e	enfant dans ses premières	

découvertes et constructions en couvrant le développement entre 0 et 5 ans.

Au terme du module, les étudiant·e·s seront capables de/d' :

- Comprendre comment le bébé parvient à développer la représentation de son corps, son image corporelle et le schéma de son corps ;
 - Identifier les compétences développées par le jeune enfant relatives à la conscience de soi et de l'estime de soi ;
 - Reconnaître les compétences émotionnelles de base et leur développement dans les premières années de vie ;
 - Décrire les développements majeurs par lesquels navigue le jeune enfant en termes de socialisation et communication.





5 Contenu et formes d'enseignement *

Les espaces de la petite enfance, qu'ils soient familiaux ou institutionnels, sont largement représentés dans le cadre des activités sociales ou éducatives. Comprendre et situer l'enfant en développement, s'appuyer sur un ensemble de repères, poser un regard dans une globalité intégrative au niveau de ses actions et de ses interactions sont donc des outils indispensables pour toute posture professionnelle en travail social. Ce cours offre une exploration des différents enjeux au niveau du développement sensorimoteur, cognitif et affectif porteuse non seulement de connaissances et de compétences mais également de compréhensions et de pistes d'interventions aussi ajustées que novatrices. Autant de méthodes et d'outils précieux pour penser l'accompagnement des jeunes enfants inscrits dans leur famille ou en collectivité.

Ce module s'adresse en priorité aux étutiantes et étudiants avec de l'expérience professionnelle auprès de jeunes enfants (0-5 ans) et/ou qui souhaitent travailler dans le futur auprès de cette population.

Le module a lieu en présentiel et propose des modalités pédagogiques privilégiant la présentation de connaissances, la pédagogie participative et l'observation de situations. Les apports théoriques relatifs au développement typique seront travaillés lors de situations cliniques d'enfants au développement atypique.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation prend la forme d'une présentation orale en sous-groupe sur un sujet (à choix) traité dans le module. La présentation aura lieu le **vendredi 6 juin 2025 dans l'après-midi** (semaine 23).

La présentation devra :

- 1. Mobiliser des éléments théoriques du module.
- 2. Offrir une réflexion sur la pratique professionnelle sur le terrain en lien avec le sujet choisi.

Des consignes détaillées seront fournies en début de module.

Modalités de répétition :

7 Modalités de remédiation 3

<u>En cas d'obtention de la note « non acquis », les possibilités de répétition sont les suivantes</u> :

- Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2^e session prévue durant la même année académique, soit une présentation orale individuelle, le **vendredi 29 août 2025** (semaine 35).

	remédiation possible	remédiation possible
	pas de remédiation	pas de remédiation
	Autres modalités de remédiation	
8	Remarques	
	Ce module se déroule sur une semaine bloc du lundi 2 juin au	vendredi 6 juin 2025 (y compris le mercredi).
	Un double échec à un module libre ne conduit pas à une exclus module libre durant l'année académique suivante.	sion de la filière, l'étudiant∙e sera tenu∙e de refaire un (autre)
9	Bibliographie	
	Une bibliographie sera distribuée en cours de semestre.	
10	Enseignant-e-s	
	Dimitrova Nevena Junker-Tschopp Chantal	
	Responsable de module *	
	DIMITROVA Nevena	
	Descriptif validé le *	Descriptif validé par *
	10 janvier 2025	CSUPOR Isabelle

2 /2 09.01.2025

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *





Domaine HES-SO Travail social **Filière** Travail social

1	Intitulé du module	travail social	Gros plan sur le l de proximité	2024-2025
	Code T.TS.SO359.ML763.F.24	Type de formation * ☑ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS		
	Niveau ☐ module de base ☑ module d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé	Caractéristique ☐ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module	Organisation temporelle module sur 1 semestre module sur 2 semestres semestre de printemps semestre d'automne Autres
2	Organisation			
	Crédits ECTS *	Langues(s)		
	3 ECTS	▽ français		
	Volée : PT2023			
	Semaine bloc 7/2025 : du lundi 10 février au jeudi 13 février 2025, mercredi y compris			
3	Prérequis			
	avoir validé le(s) module(s) avoir suivi le(s) module(s)			
	Pas de prérequis			
	Autres			
	Autres prérequis			
4	Compétences visées / Objectifs	généraux d'apprentissage *		
	<u>Compétences</u> :			
	2. Evaluer leurs propres ressou identifier leurs besoins en mati	urces et leurs limites dans les dir ère de professionnalisation.	mensions cognitives, émotionne	elles, corporelles et sociales, et
	5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiqu aux niveaux local, national et international.			
	6. Communiquer de manière cl publics diversifiés et dans des	laire et adéquate, oralement, par contextes variés	r écrit et/ou selon des modalités	s appropriées, auprès de
	Objectifs:			
	Romandie ; - Comprendre la particularité d	ant·e·s seront capables de/d' : ail social de proximité (TSP) sur e la profession ainsi que ses diff		
	communautaire, la création du - Analyser les ressources et les	nes de compétences et d'actions lien, l'accompagnement individu s outils mobilisés par le-la TSP; ine discussion active autour des	uel, le travail en réseau et l'inter	ation, le diagnostic vention précoce ;





5 Contenu et formes d'enseignement *

Le travail social de proximité (TSP), ou travail social hors murs (TSHM), est un pan encore récent du travail social. Destiné à intervenir là où se situe son public cible (espace public, famille, etc.), le TSP représente non seulement l'un des derniers maillons de la chaîne lorsque les institutions n'arrivent plus à avoir de lien avec des usagers ères, mais il est aussi un intermédiaire et un observateur des changements sociaux.

A travers ce module, nous reviendrons sur l'histoire du TSP, à savoir d'où il est né, d'un point de vue national et romand notamment. Cela nous conduira ensuite à explorer les pratiques professionnelles de différent-e-s TSP, tant dans l'abstraction que sur le terrain. Nous nous rendrons donc dans différents lieux pour comprendre comment se met en place le TSP sur une commune, quels sont les outils dont les professionnel le s disposent, et quel est leur rôle dans le développement d'une politique jeunesse territoriale.

Formes	d'ens	seiane	ement	

- Cours ex cathedra
- Présentations de projets par des professionnel·le·s de terrain et débats
- Travaux de groupe

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Présentation orale de groupe le jeudi 13 février 2025 (semaine 7).

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note "non acquis", la possibilité de répétition est la suivante :

	 Restitution d'un travail écrit individuel selon les indications du respon: 	es indications du responsable de module pour le lundi 5 mai 2025 (semaine 17) au plus tard.				
7		7a	Modalités de remédiation (en cas de répétition) *			
	remédiation possible		remédiation possible			
	pas de remédiation		pas de remédiation			
	Autres modalités de remédiation					
Ω	Pomarques					

Un double échec à un module libre ne conduit pas à une exclusion de la filière, l'étudiant e sera tenu e de refaire un (autre) module libre durant l'année académique suivante.

- Lorsque l'étudiant-e recourt à une IA, elle-il est tenu-e de l'annoncer clairement :

 Elle-il mentionne au début de son travail : « Les parties de texte qui ont été générées par une intelligence artificielle ont été vérifiées, validées et éditées par l'auteur-e. Les utilisations ont été précisées en note de bas de page ».

 Lorsqu'une IA est utilisée pour une activité de type synthèse, explication, inspiration ou citation, l'étudiant-e mentionne en note de bas de page après la phrase ou partie de texte concernée, l'outil utilisé et l'usage qui en est fait (citation, inspiration, etc.) de cette manière : « Information générée/en partie générée par [nom de l'outil]. (Type d'utilisation : xxx). ». Si l'usage s'applique à l'entier du travail, la mention est faite au début du travail en note de bas de page.

9 Bibliographie 10 Enseignant-e-s Garcia Leonoi

Meyer-Evard Alexandra Tironi Yuri Wenger Matthias

Responsable de module *

TIRONI Yuri

Descriptif validé le * Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle 20 janvier 2025

> 2 /2 20.01.2025





Domaine HES-SO Travail social **Filière** Travail social

1	ntitulé du module Travail de Bachelor - Plein temps			
	Code T.TS.SO359.TB.F.24	Type de formation * ☑ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS		
	Niveau	Caractéristique ☑ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module w module principal module lié au module principal module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle module sur 1 semestre module sur 2 semestres semestre de printemps semestre d'automne Autres
2	Organisation			
	Crédits ECTS * 15 ECTS	Langues(s) ☑ français		
	Le module TB englobe deux parties: - une partie (TB1) consacrée à l'élaboration du projet et qui constitue un prérequis à TB2 une partie (TB2) consacrée à l'analyse des données, leur présentation et à la réalisation du document écrit.			
	Volée PT2023			
	Semestre de printemps 2025 : semaines 8 à 21, jeudis et vendredis Semestre d'automne 2025 : semaines 38 à 51, jeudis et vendredis			
3	Prérequis			
	avoir validé le(s) module(s) avoir suivi le(s) module(s) Pas de prérequis Autres			
	Autres prérequis			

La partie "Élaboration du projet" (TB1) doit être validée avant de pouvoir continuer la réalisation et la présentation du travail de bachelor (TB2).

1/3 10.01.2025





4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences :

- 4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
- 5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
- 6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés
- 7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
- 1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
- 2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
- 3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.

 8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Objectifs:

Au terme du module, les étudiant-es seront capables de/d':

- Connaître le cadre réglementaire du travail de bachelor (guide de réalisation, code éthique, délais et exigences).
- Rédiger et présenter un projet réalisable et pertinent du point de vue scientifique et du point de vue du champ professionnel.
 Connaître les méthodes et outils de base nécessaires à la réalisation d'un travail de bachelor (techniques de récolte de données, déontologie de la recherche, concepts théoriques, littérature scientifique).
- Réaliser le travail de recherche selon le projet validé par le directeur ou la directrice du travail de bachelor.
- Élaborer un cadre théorique pertinent en regard du sujet de recherche.
- Mobiliser un (ou des) instrument(s) de récolte de données en adéquation avec le sujet et la manière de le traiter.
 Développer les compétences en méthodologie de recherche.
- Développer la connaissance des champs théoriques et pratiques du travail social.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Les sujets du travail de bachelor sont proposés et travaillés dans le cadre des séminaires thématiques. Les responsables des séminaires assurent un encadrement théorique et méthodologique sur les 2 semestres.

Cet encadrement est orienté vers l'élaboration d'un projet de recherche et sa réalisation. Il comprend des connaissances de base relatives à la recherche - problématique - questions de recherches - outils de récolte de données - éthique - écriture scientifique, entre autres.

Formes d'enseignement :

- Séminaires thématiques (participation obligatoire).
 Encadrement collectif et de groupe.
- Temps de travail personnel

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Modalités d'évaluation du projet :

- Délai de dépôt du projet : le vendredi 23 mai 2025 (semaine 21).
- En cas de demande de compléments, le projet doit être validé au plus tard le jeudi 21 août 2025 (semaine 34).
- Le projet validé permet d'obtenir le prérequis obligatoire pour mener à bien la recherche au cours du 2e semestre.

Modalités de validation du travail de bachelor (TB) :

- Délai de dépôt du travail de bachelor : mardi 27 janvier 2026 (semaine 5). En cas de non-respect de ce délai, la note F (échec) est attribuée.
- Lorsque la validation du travail de bachelor est en attente de compléments, ceux-ci doivent être remis à la directrice ou au directeur TB dans un délai de huit semaines après la réception du protocole d'évaluation du TB. En cas de non-respect de ce délai, la note F (échec) est attribuée.

Modalités de répétition :

- En cas de non-validation du projet : les étudiant es se réinscrivent dans un séminaire l'année académique suivante.
- En cas d'obtention de la note F au travail de bachelor (TB) : le module doit être répété. Les étudiant es présentent un nouveau travail de bachelor qui devra être validé dans le délai imparti par la durée maximale de la formation.

7 Modalités de remédiation *	7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
remédiation possible	remédiation possible
pas de remédiation	pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

En complément du descriptif module, le Guide de réalisation du travail de bachelor en travail social (Edition 2025 - PT) est le cadre de référence pour la réalisation du travail de bachelor (disponible sur https://my.hetsl.ch/).

> 2/3 10.01.2025





9 Bibliographie

- <u>Bibliographie</u>:
 Se référer au *Catalogue des séminaires thématiques (semestres de printemps et d'automne 2025).* Chaque séminaire thématique présentera une bibliographie en début de module.

<u>Titre des recherches</u>: Les recherches auxquelles participent les enseignant-es seront présentées dans le cadre des séminaires qu'elles et ils portent. Pour plus d'informations : https://www.hetsl.ch/laress/catalogue-des-recherches/.

10 Enseignant-e-s Coste Tristan Ermacora Emma Fakhoury Julien Franz Lucile Magalhães de Almeida António Sans enseignant Veyre Aline

Responsable de module *

MAGALHÃES DE ALMEIDA António et VEYRE Aline

Descriptif validé le * Descriptif validé par *

10 janvier 2025 **CSUPOR** Isabelle

> 3/3 10.01.2025





Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

1	Intitulé du module	du module Crédits libres 2023		
	Code T.TS.SO359.CL.F.23	Type de formation * ☑ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS		
	Niveau ☐ module de base ☑ module d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé	Caractéristique ☐ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la fillère, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module	Organisation temporelle module sur 1 semestre module sur 2 semestres semestre de printemps semestre d'automne Autres
2	Organisation			
	Crédits ECTS *	Langues(s)		
	3 ECTS	w mangale		
	PT 2023, EE 2023 et TP 2023			
3 Prérequis				
	avoir validé le(s) module(s) avoir suivi le(s) module(s)			
	Pas de prérequis			
	Autres			
	Autres prérequis			
4	Compétences visées / Objectifs g	généraux d'apprentissage *		
	Compétences			
	Les huit compétences du choisissent de suivre pour la		être mobilisées par des a	ctivités que les étudiant-e-s

- Valoriser la participation des étudiant-e-s à des activités ou des événements en cohérence avec leurs parcours de formation.

Valoriser les engagements associatifs ou institutionnel en lien avec le travail social et ses différents champs ou l'engagement étudiant.

- Etoffer son parcours de formation avec des expériences extracurriculaires en fonction de ses besoins et intérêts en tant que futur e professionnel le du travail social.

- Faire des découvertes dans la sphère du travail social mais hors des modules et contenus d'enseignement proposés dans le cursus ordinaire des études.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Peuvent être validées dans le cadre du module, des activités de diverses natures :

- Engagements associatifs (internes à la HES-SO ou externes), par exemple HETSLibre, Conseil participatif du domaine TS de la HES-SO, commission des études, conseil de Fondation de la HETSL, comité d'organisation de la semaine de la durabilité, comité ou engagement en lien avec l'économie sociale et solidaire, etc.
- Participation à des évènements académiques (congrès, colloques, conférences, universités d'été etc.), par exemple Planète recherche, colloque de la SSTS, conférences d'un des 4 réseaux de compétences de la HETSL.
 Participation à des formations externes dont le lien avec le travail social et/ou son propre projet professionnel peut être

Afin de valider le module, l'étudiant e justifie d'un engagement en temps correspondant à environ 75 heures. Il elle fournit une preuve de suivi (programme du colloque, attestation de cours suivi à l'extérieur de l'école, liste de membres d'un comité associatif, etc.). Un e enseignant e sera responsable du suivi et de la validation de l'activité réalisée. Un canevas d'intention spécifique permet de définir les contours de l'activité projetée : évaluation du nombre d'heures, planification, lien avec le référentiel de compétences, etc. L'activité sera ensuite réalisée et validée selon la modalité convenue avec l'enseignant e responsable au plus tard au semestre de validation correspondant à la forme d'études.





6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'aménagement temporel du module Crédits libres est flexible. Les étudiant-e-s peuvent participer à des activités qu'ils ou elles souhaitent valider en tant que crédits libres dès le premier semestre de la formation.

- Les étudiant-e-s à **plein temps** doivent valider les 3 ECTS du module CL au plus tard au semestre 5, **soit le 2 décembre 2025**.
- Pour les étudiant es en emploi, le module doit être validé au plus tard au semestre 7, soit le 1er décembre 2026.
 Pour les étudiant es à temps partiel, le module doit être validé au plus tard au semestre 9, soit le 7 décembre 2027.

Le module fait l'objet d'une appréciation en termes d'acquis/non acquis.

Modalité de répétition :

modifié le 17 décembre 2024

En cas d'obtention de l'appréciation « non acquis », l'étudiant-e doit réaliser le module Crédits libres selon les indications de l'enseignant-e responsable du suivi au plus tard 3 semaines avant la fin du semestre suivant.

7	Modalités de remédiation *	7a	Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
	remédiation possible		remédiation possible
	pas de remédiation		pas de remédiation
	Autres modalités de remédiation		
8	Remarques		
	Un double échec au module Crédits libres ne conduit pas à un module dans le cadre de son délai maximal d'études.	ne (exclusion de la filière. L'étudiant-e sera tenu-e de valider ce
9	Bibliographie		
	-		
10	Enseignant-e-s		
	Responsable de module *		
	MELLINA Joël		
	Descriptif validé le *	D	escriptif validé par *
	15 iuin 2023	С	SUPOR Isabelle

2/2 17.12.2024





Domaine HES-SO: Travail social

Filière: Travail social

Descriptif de module

1	Intitulé du module Formation pratique 2 Plein temps 202				2024-2025			
	Code T.TS.SO359.FP2PT.24	Type de formation ⊠ Bachelor	on * ☐ Master		EMBA	□DAS	□ CAS	Autres
	Niveau ☐ module de base ☐ module ☐ d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé	Caractéristique ☑ En cas d'éche module défini con obligatoire pour a profil de formatior correspondant, l'é exclu·e de la filièr conformément à I Règlement sur la base (Bachelor et HES-SO	nme cquérir le tudiant e est e 'article 32 du formation de	<i>Typ</i> ⊠ □	me de modu module pr module lié au module module fa ou complé	incipal e principal cultatif	module s module s semestre	n temporelle sur 1 semestre sur 2 semestres e de printemps e d'automne
2	Organisation							
	Crédits ECTS *			Lar	igue(s)			
	27 crédits ECTS			\boxtimes	français			
	Volée PT 2023							
	Semestres 4 à 6 Sem. 4 : Printemps 2025 (pratique 2 (FP2)) Sem. 5 : Automne 2025 (place de FP2) Sem. 6 : Printemps 2026 (p	réparation et recl						
3	Prérequis							
	□ avoir validé le(s) modu□ avoir suivi le(s) module□ Pas de prérequis☑ Autre	• •						
	Autres prérequis							

- Trouver une place de FP2 dans l'option choisie en respectant les règles de recherche figurant dans le document "règles relatives à la recherche de place de formation pratique" et remplir les formulaires permettant la production du DCPT1 avant le 15 décembre 2025.
- La période de FP2 devra s'effectuer dans un lieu présentant une différence significative avec le ou les lieux de toute expérience préalable
- Pour les personnes convoquées, se présenter aux permanences FP obligatoires aux dates indiquées *.

*Les dates sont annoncées en début de FP2 et font l'objet d'un document officiel déposé sur Moodle.

Si ces prérequis ne sont pas remplis, l'accès à la formation pratique 2 sera refusé et l'étudiant·e devra recommencer l'ensemble du processus dès le semestre de printemps 2026. Il ou elle réalisera sa période de formation pratique au semestre de printemps 2027.

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Les 8 compétences du référentiel PEC20 BATS HES-SO seront développées. https://www.hetsl.ch/bachelor-entravail-social/programme-de-formation/referentiel-de-competences/

Objectifs pour la partie terrain :

Les niveaux attendus en fin de FP2 sont indiqués dans l'annexe 1 des « Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relatives au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social ». https://www.hetsl.ch/fileadmin/my-eesp/etudiant-

ts/modules/FP/Divers/Dispositions_d_application_sur_la_FP_relatives_au_PEC_2020_du_Bachelor_o....pdf





Domaine HES-SO: Travail social Descriptif de module

Filière: Travail social

Objectifs pour la partie intégration (analyse de pratique) :

Cette partie du module s'inscrit dans une perspective d'interrogation réciproque des savoirs et de l'action. Elle contribue à l'identification de repères permettant aux étudiant·e·s de se situer dans leur travail et de poursuivre la construction des compétences inhérentes à l'exercice de la profession.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu pour la partie "terrain":

"La formation pratique est une mise en situation professionnalisante des étudiant·e·s qui contribue au développement des compétences attendues au terme de la formation dans une perspective d'alternance intégrative" (HES-SO, 2020, p. 12). Elle comprend :

- Le travail dans une institution, une expérience et une pratique réflexive ;
- Elaboration, rédaction, discussion et mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2);
- Une rencontre tripartite pour l'élaboration du DCPT2;
- Un accompagnement pédagogique du praticien formateur ou de la praticienne formatrice (PF);
- L'élaboration et rédaction d'un rapport écrit rendant compte du processus pédagogique ;
- L'évaluation tripartite de la période de FP (étudiant-e, PF, RFP).

Les « Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relatives au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social » explicitent les conditions d'application de ce contenu.

Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :

- Suivi par un e PF (praticien formateur, praticienne formatrice).
- Suivi par un e RFP (responsable de suivi de formation pratique de l'école).
- Confrontation aux situations réelles de travail.
- Soutien institutionnel et, le cas échéant, des professionnel·le·s de terrain.
- Séance de supervisions.

Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de FP2 :

Cette partie du module développe une réflexion sur l'action professionnelle à partir de l'analyse de situations réelles. Les temps de réflexion individuelle et groupale sont autant de vecteurs de développement des compétences et donc de professionnalisation reposant sur :

- Des analyses de la pratique.
- Une socialisation des expériences professionnelles.

Formes d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module FP2 :

- Cours d'analyse de pratique.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation des deux parties est nécessaire pour obtenir les 27 crédits ECTS. La partie formation "terrain" (24 ECTS) est validée selon la notation (A à F) et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise. (selon l'art. 11 al. 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social) et que l'étudiant·e ait accompli le processus de 20 heures de supervision pédagogique pui qu'il·elle remis l'attestation qui le certifie. La partie « intégration » (3 ECTS) est validée selon la notation "acquis / non acquis".

Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relatives au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social"):

- 1. Au minimum 680 heures de présence effective dans l'institution de formation de pratique.
- 2. Signature du Contrat Pédagogique Tripartite 2 (au plus tard 6 semaines à partir du 1er jour de leur période de formation pratique).
- 3. Rapport écrit de formation pratique validé par le ou la responsable de suivi de l'école.
- 4. Bilan écrit du ou de la PF.
- Séance tripartite (y compris bilan oral du ou de la RFP), évaluation finale (co-évaluation sommative du ou de la PF et du ou de la RFP).
- Attestation rédigée par le ou la superviseur e que les 20 heures de supervision ont été effectuées (2x10h00; FP1/FP2) dans la durée impartie cf. Guide-cadre de la supervision pédagogique de la filière Bachelor of Arts en Travail social.





Domaine HES-SO: Travail social

Filière: Travail social

Descriptif de module

Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de formation pratique 2 :

- 1. Présentations écrites et orales de situations pendant le cours d'analyse de pratique, selon les modalités annoncées en début de cours.
- 2. Présence obligatoire et participation active.

Selon les « Dispositions d'application sur la formation pratique relatives au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social » (document prescriptif romand) : « Une absence de l'étudiant·e pour la partie « intégration » fera l'objet d'un travail de compensation. Des absences répétées et/ou la non-réalisation des travaux demandés peuvent conduire à la non-acquisition de la partie « intégration » (p.8)

Dans le cas où une interruption de la partie terrain intervient, l'attribution ou non de la note F sera décidée selon la procédure et les règlements en vigueur.

En cas d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ainsi que la supervision pédagogique ne seront pas validées.

Modalités de répétition :

Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique : en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante :

Nouveau travail écrit de validation à remettre à une date qui sera communiquée ultérieurement, selon les consignes données par les responsables de module. Ce nouveau travail écrit doit être validé au plus tard avant la fin du 6ème semestre.

<u>Partie "terrain" : en cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module</u> : Répétition du module formation pratique au semestre de printemps 2027 y compris la partie "intégration".

7	Modalités de remédiation *	7a	Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
	remédiation possible		remédiation possible
	pas de remédiation		□ pas de remédiation
	Autres modalités (préciser ci-dessous)		Autres modalités (préciser ci-dessous)
	Autres modalités de remédiation		
	Remarques		
9	Bibliographie		
	Nom de la ou du responsable de module *		
	BERTOCCHI Silvie et KRAFFT Matthieu		
	Descriptif validé le *		Descriptif validé par *
	10 janvier 2025		CSUPOR Isabelle
	modifié le 16 avril 2025		